



HENRI IV

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Histoire de Charlemagne. in-12. fig. . .	»	75
Histoire de Philippe-Auguste. in-12. fig. .	1	»
Histoire de saint Louis. in-12. fig . .	1	»
Histoire de Henri IV. in-12. fig. . .	1	»
Histoire de Louis XII. in-12. fig. . .	1	»
Histoire de Louis XIV. in-12. fig. . .	1	»
Histoire de Godefroi de Bouillon. in-12. fig.	1	»
Charles de Blois. in-12. fig.	»	75
Histoire de Du Guesclin. in-12. fig. . .	1	»
Histoire du chevalier Bayard. in-12. fig. .	»	85
Histoire de Pierre d'Aubusson. in-12. fig. .	»	85
Histoire du brave Crillon. in-12. fig. . .	1	»
Histoire de Turenne. in-12. fig. . . .	»	85
Histoire de Vauban. in-12. fig. . . .	1	»
Histoire du maréchal de Villars. in-12. fig.	»	75
Histoire du grand Condé. in-12. fig. . .	1	»
Vie du maréchal de Boufflers. in-18. fig. .	»	30
Vie de François-Philibert *dit Lafeuillade*. in-18. fig.	»	30
Sobieski, roi de Pologne. in-18. fig. . .	»	30
Vie du général Drouot. in-18. fig. . .	»	30
Histoire de Napoléon. in-12. fig. . . .	1	»
Les Guerriers les plus célèbres. in-12. fig. .	»	85
Souvenirs de l'armée d'Orient. in-12. fig. .	»	75
Le Siége de Sébastopol. in-12. fig. . .	»	75
Les Vertus militaires. in-12. fig. . . .	»	75
Le Soldat chrétien (saint Maurice). in-18. fig.	»	30
Les Soldats sanctifiés. in-12. fig. . .	»	85
Les Marins les plus célèbres. in-12. fig. .	»	85





Cabasson del. *Lefort, édit.* *Pollet sc.*

HENRI IV

JUGÉ

PAR SES ACTES, PAR SES PAROLES ET PAR SES ÉCRITS

par l'auteur de l'HISTOIRE DE LOUIS XIV.

avec fac-simile *d'une lettre d'Henri* IV *à Crillon.*

Inscriptions de la statue d'HENRI IV
sur le terre-plein du Pont-Neuf à Paris.

Du côté *ouest.*

ERRICO. IV.
GALLIARVM. IMPERATORI. NAVAR. R.
LVDOVICVS. XIII. FILIVS. EIVS.
OPVS. INCHOATVM. ET. INTERMISSVM.
PRO. DIGNITATE. PIETATIS. ET. IMPERII.
PLENIVS. ET. AMPLIVS. ABSOLVIT.
EMIN. D. C. RICHELIVS
COMMVNE. VOTVM. POPVLI. PROMOVIT.
SVPER. ILLVSTR. VIRI.
DE. BVLLION. BOVTILLIER. ÆRARII
FACIENDVM. CVRAVERVNT
M. D. C. XXXV.

Du côté *est.*

HENRICI MAGNI.
PATERNI. IN. POPVLVM. ANIMO.
NOTISSIMI. PRINCIPIS.
SACRAM EFFIGIEM.
CIVILES. INTER. TVMVLTVS.
GALLIA. INDIGNANTE DEJECTAM.
POST. OPTATVM. LVDOVICI. XVIII. REDITVM.
EX. OMNIBVS. ORDINIBVS. CIVES.
ÆRE. COLLATO. RESTITVERVNT.
NEC. NON. ET. ELOGIVM.
CVM. EFFIGIE. SIMVL. ABOLITVM.
LAPIDI. RVRSVS. INSCRIBI.
CVRAVERVNT.
D. D.
DIE. XXV. MENS. AVG. M. D. CCC. XVIII

LILLE
L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
1857

PRÉFACE

Pendant près de deux siècles, la gloire de Henri IV était restée dans son intégrité et ne faisait que grandir et briller d'un plus vif éclat en s'avançant dans la postérité. Il semblait sans doute alors bien superflu de faire l'éloge d'un prince que

personne ne s'avisait de blâmer. Ce n'est qu'à l'époque où une révolution sans exemple dans l'histoire est venue saper nos anciennes institutions, bouleverser nos croyances et renverser notre antique monarchie, que l'on s'est pris à attaquer les monuments de toutes nos vieilles gloires, et que la mémoire du plus populaire de nos rois n'a pas été plus épargnée que ses statues. Singulier patriotisme que celui qui tendait à détruire tout ce qui fait dans le passé l'honneur et la gloire de la patrie!

Pour toute réponse à ces outrages, nous avons pensé qu'il serait bon de publier un livre ne contenant que des faits racontés simplement et sans commentaires, des discours, des harangues prononcées par ce prince, un certain nombre de ses lettres familières et politiques.

Une des plus grandes difficultés, ou plutôt la seule difficulté d'un livre dans le genre de celui que nous présentons au public, c'était l'abondance des matières; car si nous eussions voulu reproduire tout

ce qu'offre de remarquable la vie de notre Henri, il aurait fallu un grand nombre de volumes. Nous avons commencé par écarter toutes les anecdotes qu'on trouve dans tous les recueils d'*Ana;* et parmi celles dont l'authenticité nous a paru incontestable, nous avons fait un choix, classé dans un ordre régulier, et en rapport avec les qualités ou les vertus de notre héros.

Nous avons donné surtout une certaine étendue à sa correspondance, que nous avons puisée principalement dans l'immense recueil

publié par M. Berger de Xivrey, qui comprend déjà six forts volumes in-4°, et qui n'est pas encore terminé. Car c'est là qu'il faut étudier Henri IV, si l'on veut le connaître tout entier. Ses lettres familières brillent d'esprit, de sentiment, et de cette fleur de chevalerie, le seul genre de grace dont les anciens ne nous ont laissé aucun modèle. Ses lettres politiques et militaires sont écrites comme César devait écrire. Rien n'égale la vivacité du ton ni l'originalité de l'expression. « La pensée va au

but comme un trait de feu, » dit un historien. Enfin, plus on étudierait Henri IV, plus on reconnaîtrait qu'il offre réellement un de ces beaux types et une de ces riches natures qui ne se rencontrent que très-rarement dans l'histoire.



brave gryllon de moy
lundy derny James
vene & guy e nous
y ay byen des
j'espere l'endu ne &
ceyournere gu que chose
car j'ay moy sauroyt
ymagyner y n gny
me
cera tousyours e xx.
cetambre au

Brave Crillon, pendez vous de vue en qui peut-être
de verra jamais. Croyez que je vous y serai guère pour aller
reprendre quelque chose ; car j'ai mo Crillon qui saura toujours
avenu en vue de moi.. à Cr



HENRI IV

CHAPITRE I

I. Vaillance et humanité de Henri IV.

Henri IV a signalé sa vaillance et son courage héroïque en quatre ou cinq batailles rangées, en plus de cent combats sanglants et en plus de deux cents siéges de places. Avant que la mort de Henri III l'eût appelé à la couronne, il eut à soutenir sept

2

guerres, qu'il termina heureusement par sept traités de paix, et dans ces guerres, il se vit à diverses fois et en divers lieux quarante-cinq armées sur les bras, n'ayant rien de bien assuré que sa propre vertu pour supporter un si grand fardeau [1].

Depuis l'âge de quinze ans qu'il endossa les armes, il les porta continuellement jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. En toutes les occasions, il allait aussi avant dans le péril que pas un de ses capitaines; il fut blessé deux ou trois fois, mais légèrement. Ce n'était pourtant pas la témérité, ni le seul désir de la gloire, qui le portait dans les hasards; c'était la nécessité : il fallait qu'il montrât l'exemple à ses soldats : la fortune de la France et la sienne étaient réduites en tel état que l'honneur l'obligeait à vaincre ou à mourir [2].

Mais au milieu de l'ardeur des combats, ou de l'enivrement de la victoire, jamais il ne se laissa entraîner à ces actes de cruauté auxquels se livrent trop souvent les guerriers dans de pareilles occasions; c'est un trait distinctif du caractère de Henri IV;

[1] Péréfixe. — [2] Le même.

c'est pourquoi nous avons réuni ensemble ces deux qualités trop souvent incompatibles, sa vaillance et son humanité.

Lorsque Henri III se fut déclaré chef de la Ligue, le roi de Navarre n'avait plus à compter que sur ses propres forces; elles consistaient dans le secours de quatre à cinq cents gentilshommes et soldats, les uns catholiques, les autres protestants. Il maintint leur union, excita leur zèle; et par la rapidité de ses courses, par l'audace de ses attaques, il prévint les grands préparatifs qui se faisaient contre lui. Il chargeait le premier, à la tête d'un escadron qui faisait presque toute son armée, épargnant les villes soumises et celles même qui lui avaient opposé une longue résistance.

Un jour, il y eut un soulèvement général dans une ville où il entrait en vainqueur; on criait de tous côtés: « Tirez au panache blanc. » Bourbon, qui avait tenu tête à cette multitude, fut secouru par un renfort. Comme il s'agissait de punir les séditieux, il crut exercer une vengeance assez sévère en faisant pendre un seul homme. La corde cassa :

« Grace, dit-il, à ceux que le gibet épargne. »

Dans la guerre qui suivit la pacification établie par l'édit de Poitiers, Henri conçut une entreprise audacieuse, celle de surprendre la ville de Cahors défendue par une forte garnison et par Vezins, gouverneur aussi vigilant qu'intrépide. Après avoir fait faire à sa troupe une marche de dix lieues par un soleil brûlant, il se tint en embuscade sous des noyers et attendit que la nuit favorisât son entreprise. Il fait sauter l'une des portes à l'aide d'un pétard; il entre dans la ville, lui septième; un détachement de sept cents hommes le suit; un autre de même force garde la campagne, pour empêcher les secours que doit recevoir la place. Le bruit de l'explosion a donné l'alarme au gouverneur; sa troupe est sous les armes; les habitants de Cahors font pleuvoir les pierres et les tuiles sur les assaillants. Vezins est tué après avoir donné la mort à plusieurs compagnons du roi. La défense continue; le jour paraît : Bourbon n'a emporté qu'une faible partie de la ville. On le conjure de se retirer : « Point de retraite, » s'écrie-t-il. Les pieds

écorchés, couvert de contusions, il combat adossé à des boutiques. On lui apprend qu'un renfort arrive à la garnison ; on le conjure encore une fois de se retirer : « Non, dit-il, ma retraite sera celle de mon âme hors de mon corps. » La troupe qui venait au secours de Cahors est battue et dispersée ; mais il faut faire le siége, non plus de chaque rue, mais de chaque maison. Enfin, ce n'est qu'à la cinquième nuit que Cahors est soumise. Cette conquête avait de l'importance ; mais c'était surtout de la manière dont elle avait été opérée, qui fondait la puissance de Henri. On n'avait jamais entendu parler d'une telle obstination de courage, même en France.

A la bataille de Coutras, au moment de l'action, Henri, s'adressant à ses deux cousins le prince de Condé et le comte de Soissons qui étaient à ses côtés, leur dit : « Il n'est pas besoin ici de longues paroles ; souvenez-vous que vous êtes Bourbons, et vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné. — Et nous, repartit Condé, nous vous montrerons que vous avez de bons cadets. »

Le roi de Navarre s'élance aussitôt avec ses deux cousins ; il aperçoit Joyeuse qui commandait l'armée ennemie, et court au grand galop à sa rencontre : « Ecartez-vous, crie-t-il à ses compagnons ; ne m'offusquez pas, je veux paraître. » Il arrache de sa main un drapeau. Joyeuse et l'un de ses frères sont tués. Dès que Henri s'aperçoit que la victoire est certaine, il s'écrie : « Plus de sang ; ils sont braves, ils sont Français, recevez-les à merci. » Et la fureur des soldats s'arrête à ces mots.

Le soir de la bataille, Henri vint coucher au château de Coutras : les cadavres des deux Joyeuse gisaient par terre et dépouillés ; quelqu'un osa plaisanter sur leur malheur : « Silence, messieurs, leur dit Henri avec sévérité ; ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs. »

A la bataille d'Ivri, au moment de faire sonner la charge, Henri adressa aux siens cette vive et courte harangue : « Mes compagnons, Dieu est pour nous ! voici ses ennemis et les nôtres ! voici votre roi ! A eux ! Si vous perdez vos cornettes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trou-

verez toujours sur le chemin de l'honneur et de la victoire. » Au lieu de se confondre dans la foule des siens, il avait planté sur son cimier un magnifique panache de plusieurs plumes blanches, pour se faire reconnaître de plus loin à ses amis et à ses ennemis. Dès que la victoire fut assurée, Henri parcourut les rangs en criant, comme à Coutras : « Epargnez les Français. »

Après la bataille d'Ivri, Henri IV vint mettre le siége devant Paris. Le duc de Nemours, qui commandait dans la ville, se hâta de faire sortir les bouches inutiles. Henri avait d'abord résolu de ne point recevoir cette foule de malheureux que la ville rejetait; mais à l'aspect de leur misère, « Qu'on les laisse passer, dit-il, il y a pour eux des vivres dans mon camp. »

Les jardins des faubourgs fournissaient encore quelques aliments à la ville : Henri résolut d'emporter les faubourgs dans une seule nuit. Les dix faubourgs sont attaqués à la fois par dix corps de troupes, et emportés presque tous ensemble. Les incendies éclatent sur plusieurs points. Henri, du

haut de Montmartre, contemplait un spectacle qui navrait son cœur. D'épais tourbillons de flammes lui faisaient craindre la destruction de Paris ; il tremblait pour la ville assiégée. En vain on le conjura de profiter de la terreur des habitants pour emporter Paris ; il préféra un succès incomplet à un succès qui l'eût vengé trop cruellement.

Après la prise des faubourgs, il n'y eut plus de termes à la misère et aux souffrances des Parisiens. En peu de jours plus de quinze mille personnes moururent de la famine. En apprenant les progrès du fléau, Henri versa des larmes : « Faudra-t-il donc, disait-il, que ce soit moi qui les nourrisse ? Il ne faut point que Paris soit un cimetière ; je ne veux point régner sur des morts. » Ce fut alors que cet excellent prince, tempérant par sa bonté la rigueur des ordres donnés pour le blocus, permit souvent à ses officiers de faire entrer des provisions dans la ville. Ce fut encore alors qu'ayant rencontré deux paysans qu'on allait pendre pour avoir essayé de faire entrer du pain dans Paris ; il leur pardonna, leur donna tout l'argent qu'il avait sur lui, et les

renvoya en leur disant : « Allez en paix, mes enfants ; le Béarnais n'est pas riche, s'il en avait davantage il vous le donnerait. » Bientôt il laissa entrer dans Paris, d'abord quelques charrettes de vivres, puis des convois entiers.

Ce genre de magnanimité, sans exemple dans l'histoire, fit prolonger le siége assez pour permettre au duc de Parme, l'un des plus grands généraux de cette époque, de s'approcher de Paris avec une armée de secours et de forcer Henri à lever le siége. Celui-ci s'avança pour lui livrer bataille ; mais le duc de Parme, satisfait d'avoir jeté des troupes et des vivres dans la capitale, retourna en Flandre, d'où il était parti.

Henri alla mettre le siége devant Rouen. Il pressait vivement la place, lorsque le duc de Parme parut de nouveau avec une armée de trente mille hommes. Henri laissa le commandement du siége à Biron, et s'avança avec sept mille hommes pour reconnaître lui-même l'armée ennemie. Comme il débouchait d'Aumale, il apprit que l'armée espagnole n'était pas loin : laissant une partie de sa

troupe en embuscade, et le reste dans Aumale, il s'avança avec cent hommes seulement jusqu'en vue de l'ennemi. Emporté par la fougue guerrière, Henri charge l'avant-garde; celle-ci, dix fois plus nombreuse que la petite troupe de Henri, reçoit le choc sans s'ébranler et charge à son tour avec impétuosité. Le roi se retire à la hâte, vigoureusement poursuivi; il s'en applaudit d'abord pour le succès de sa ruse; mais les hommes qu'il avait placés en embuscade s'étaient déjà repliés sur Aumale. Henri bat en retraite, en combattant toujours, repasse le dernier de sa troupe sur le pont d'Aumale, et reçoit une blessure au moment où il rejoint les siens. Ce fut quelques jours après que Duplessis-Mornay lui écrivit : « Sire, c'est assez faire l'Alexandre, il est temps que vous soyez Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, et c'est là notre gloire; à vous, sire, de vivre pour la France, et j'ose vous dire que ce vous est un devoir. » Henri, pour la première fois, se reprocha son excessive bravoure, et n'appela plus cette affaire que *l'erreur d'Aumale*.

Mais s'il s'était montré guerrier téméraire à Au-

male, il se montra, peu de jours après, général aussi habile que prudent, en forçant par de savantes manœuvres le prince de Parme à prendre une position dangereuse, où il eût été complètement défait, s'il n'était parvenu, par sa valeur et son habileté, à se dégager et à regagner la Flandre. Les détails de cette campagne appartiennent à l'histoire et sortent de notre cadre. Nous dirons seulement qu'on ne sut qui l'on devait le plus admirer de Henri IV, qui avait réduit à une telle extrémité une armée si puissante, ou du prince de Parme, qui avait pu sortir d'un tel danger.

II. Entrée de Henri IV à Paris. Clémence de ce prince.

« Le mardi 22e jour de mars 1594, à sept heures du matin, le roi entra dans Paris par la même porte que le feu roi (Henri III) en était sorti ; et fut la ville réduite en obéissance, sans sac et sans effusion de sang, fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains, et deux ou trois bour-

geois de la ville : la vie desquels le roi dit depuis avoir le désir de racheter, s'il eût été en sa puissance, de la somme de cinquante mille écus, pour laisser un singulier témoignage à la postérité que le roi avait pris Paris sans le meurtre d'un seul homme.

» Etant dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la barrière, il demanda au maréchal de Matignon, comme s'il eût été étonné de se voir dans une telle ville, au milieu d'un si grand peuple, s'il avait donné bien ordre à la porte et qu'il y regardât bien. Puis, ayant avisé un soldat qui prenait par force du pain sur un boulanger, y courut lui-même et le voulut tuer.

» Passant devant les Innocents, et s'y étant arrêté avec sa troupe, fut vu un homme à la fenêtre d'une maison qui fait le coin, lequel la tête couverte, regarda longtemps Sa Majesté, sans faire seulement semblant de le saluer. Enfin, voyant qu'on commençait à murmurer, ferma la fenêtre et se retira. Ce qu'ayant été rapporté au roi, s'en prit à rire, et cependant défendit très-expressément qu'on n'eût

à entrer dans ladite maison pour y fâcher ou molester aucun.

» Etant arrivé sur le pont Notre-Dame, et oyant tout ce peuple crier si alégrement : *Vive le roi!* dit ces mots : « Je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé. » Puis, ayant mis pied à terre devant l'église Notre-Dame, étant porté de la foule, ses capitaines des gardes voulant faire retirer le peuple, il les regarda, disant qu'il aimait mieux avoir plus de peine et qu'ils le vissent à leur aise : « car ils sont, dit-il, affamés de voir un roi. »

Voici quelques passages de la circulaire qu'il adressa à cette occasion à plusieurs villes.

« Dieu, par sa sainte grace et bonté, continuant celles dont il lui a plu m'assister, durant ces troubles, à la conservation de cet état et à la confusion de ceux qui en voulaient chasser les vrais et légitimes héritiers pour s'en emparer, a tant favorisé mes vœux et bonnes intentions à l'endroit des habitants de cette mienne bonne ville de Paris, que avec le grand et signalé service que le seigneur comte de

Brissac me y a rendu, je y suis ce jourd'hui entré paisible, sans effusion de sang ni que un seul bourgeois ait reçu incommodité en sa personne ni en ses biens.... sinon de quelques lansquenets, qui voulaient empêcher ceux qui voulaient favoriser l'entrée des miens; car pour le reste de la ville, la plupart des habitants prirent les armes pour moi; les autres, desquels on se défiait, avaient eu commandement de ne bouger de leurs maisons..... Sur les huit heures, après m'être promené partout et voyant que rien ne se remuait en nul endroit, je suis allé en la grande église de Notre-Dame faire chanter le *Te Deum ;* où il y eut tant de peuple que ladite église n'était assez grande, témoignant une si grande allégresse de me voir que je n'ai occasion de douter à présent de leur affection. Aussi n'ont-ils reçu aucun déplaisir, car pas un des soldats ne s'est débandé pour piller; à quoi j'avais donné bon ordre [1].... »

[1] Extrait de la circulaire sur la reddition de Paris, adressée à différentes villes, et d'une lettre sur le même sujet, écrite au marquis de Pisany. — Recueil des lettres missives d'Henri IV,

De Notre-Dame, Henri alla dîner au Louvre. Il croyait rêver, lorsqu'il franchit triomphalement le guichet du palais des rois, aux acclamations de ce peuple qui lui avait fait si longtemps une guerre implacable.

Après son dîner, vers les deux heures, le roi remonta à cheval et se rendit à la porte Saint-Denis, pour voir sortir de Paris toutes les troupes étrangères que la Ligue y avait appelées. Le duc de Feria et don Diégo d'Ibarras, qui les commandaient, lui firent un profond salut; le roi le leur rendit en disant : « Messieurs, recommandez-moi à votre maître (Philippe II), mais n'y revenez plus ! »

Sa Majesté fit aussitôt publier par la ville une déclaration, arrêtée à Senlis le 20 de ce mois, par laquelle il pardonnait à tout le monde, même aux Seize [1]. Les Seize et plusieurs des plus obstinés parmi ceux qui prêchaient la révolte contre le *Béarnais*, même depuis sa conversion, sortirent de

publiées par M. Berger de Xivrey, dans la Collection des documents inédits de l'Histoire de France, t. IV, p. 121 et 122.

[1] *Journal de l'Estoile.*

Paris avec les Espagnols, chargés des imprécations de ce peuple sur lequel ils avaient si longtemps régné.

A ceux qui blâmaient Henri IV de son excès de clémence, il répondait : « Je veux tout oublier ! on ne leur doit savoir plus mauvais gré de ce qu'ils ont fait, qu'à un furieux quand il frappe[1]. »

La clémence était une vertu si favorite de ce monarque qu'il ne laissa jamais de l'exercer, quoique ses ennemis semblassent avoir pris à tâche de lui en fournir des occasions. L'espace nous manquerait si nous voulions rapporter tous les traits remarquables de clémence qui signalèrent sa vie; nous nous contenterons d'indiquer les principaux.

On l'exhortait un jour à traiter avec rigueur quelque place de la Ligue qu'il avait réduite par force. Il se contenta de répondre : « La satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle que donne la clémence est éternelle. »

On lui parla un jour d'un ennemi farouche et

[1] Le Grain, *Décade de Henri le Grand*, t. v, p. 265.

fanatique dont sa bonté n'avait pu encore fléchir la haine : « Je lui ferai tant de bien, s'écria-t-il, que je le forcerai de m'aimer. »

Après avoir passé dans la guerre civile une grande partie de sa vie, après avoir vu plusieurs fois le poignard approcher de son cœur, il lui restait à connaître un autre souci de la paix et de la royauté, les conspirations. Mais ce qui lui fut le plus douloureux, ce fut de rencontrer parmi ces conspirateurs, non les anciens ligueurs, mais d'anciens chefs royalistes, et à leur tête un de ses meilleurs généraux, de ses plus fidèles serviteurs au temps des combats, son compagnon d'Arques, d'Ivry, d'Aumale, de Fontaine-Française, Charles de Gontaut, maréchal de Biron, celui qu'il avait publiquement appelé « le plus tranchant instrument de ses victoires; » et parmi les complices du maréchal, le comte d'Auvergne, et le duc de Bouillon, l'un des chefs du parti protestant. On sait tous les efforts de Henri IV pour sauver Biron; on sait que le moindre aveu, le moindre signe de repentir de celui-ci, eût fait tomber de la bouche et du cœur du

roi un pardon toujours prêt à s'échapper de ses lèvres ; mais l'obstination du coupable l'emporta cette fois sur la clémence de Henri, et il laissa la justice suivre son cours et donner un grand exemple devenu nécessaire au salut de l'Etat. Il se réserva d'exercer cette clémence envers ses complices : Nous allons voir sa pensée intime sur le plus coupable d'entre eux, dans les extraits suivants de la correspondance d'Henri IV avec le landgrave de Hesse [1]....

« Mon cousin,

» Depuis votre partement j'ai encore mieux découvert et appris que devant, les menées et pratiques que font les Espagnols en mon royaume pour corrompre mes sujets, et les débaucher de leur devoir et fidélité à force d'argent et de belles promesses, ensuite de la conspiration du maréchal de Biron, ce qui m'oblige de louer Dieu de plus en plus de la singulière grace qu'il m'a faite d'en

[1] Maurice-le-Savant, landgrave de Hesse.

avoir évité et prévenu les effets, par la justice qui a été faite dudit maréchal, et de la clémence de laquelle j'ai usé envers ses complices. J'ai vérifié que lesdites pratiques ont pénétré en diverses provinces de mon royaume, outre celle de Bourgogne, en laquelle commandoit ledit maréchal. Toutefois, comme Dieu m'en a donné lumière, j'espère aussi qu'il me continuera son aide et assistance aux remèdes que je dois y appliquer, de façon que le tout résultera à sa gloire et à mon avantage.

» Mais, mon cousin, ce qui me déplaît et afflige le plus est d'avoir trouvé mon cousin le duc de Bouillon mêlé en ces affaires. Car j'eusse crû que tout mon royaume ensemble y eût participé plutôt que lui, pour l'avoir toujours chéri et aimé plus que nul autre de mes serviteurs; avoir cet honneur d'être premier gentilhomme de ma chambre, officier de ma couronne, et aujourd'hui le premier et plus ancien maréchal de France; l'avoir aussi marié à l'héritière de Sedan, maintenu et protégé en la succession d'icelle contre tous ceux qui y avaient intérêt; et l'avoir reconnu si prudent et avisé en

toutes ses actions, que je n'avois serviteur duquel je fisse plus d'état d'être secondé et assisté en toutes mes affaires. Et vous dirai que la bonne opinion que j'avais de lui pour les raisons susdites, et les preuves que j'avois faites de sa valeur, sagesse et fidélité, avoit pris telle racine en mon âme, qu'elle n'a pu être encore, je ne dirai effacée, mais seulement par ces accusations, ébranlée. C'est pourquoi j'ai voulu lui écrire la lettre de laquelle je vous envoie présentement un double [1], que je lui ai envoyée par un de mes valets de chambre confident, à laquelle s'il satisfait, comme par raison et honneur et pour son propre bien il doit faire, il éprouvera que je lui suis bon maître. Mais aussi, si contre mon espérance, le commandement que je lui fais, et le conseil que je lui donne par ladite lettre, il en use autrement, comme il fera une grande brêche à sa réputation, je vous assure que j'en serai très-marri, et qu'il me mettra en grande peine pour le combat qu'en recevra mon esprit; car, comme d'un côté je ne puis ni (ne) veux manquer à ce que je

[1] Cette copie ne s'est pas retrouvée.

dois à la conservation de mon royaume et à la sûreté de mes enfants et de ma propre personne, assaillis ensemble par cette conspiration, ce me sera aussi un indicible crève-cœur d'être contraint de persécuter ma créature. Mon cousin, croyez, je vous prie, que j'éviterai cette nécessité, tant que ma dignité et la sûreté de ma couronne et de mes susdits enfants me le permettra....., etc. »

Ecrit à Fontainebleau le 22me jour de novembre 1602. HENRY.

On lit dans une lettre du 12 janvier 1603, le passage suivant :

« ...... J'ai su que le duc de Bouillon a pris le chemin d'Allemagne; je ne sais s'il s'y arrêtera, ou s'il passera droit à Sedan. Il a tiré de la chambre de Castres, devant que de partir de ladite ville, l'arrêt duquel je vous envoie un double. S'il veut se servir d'icelui pour prouver et faire croire s'être mis en bon devoir de se justifier, et qu'il ne lui a été permis de le faire, il agravera sa faute et son offense; car il n'a dû s'adresser à ladite chambre

sans ma permission, ni fuir ma présence, et désobéir à mes commandements, étant mon sujet et officier de ma couronne, mêmement s'il se sent innocent. J'avois envoyé vers lui, comme je vous ai écrit, un de mes conseillers pour lui remontrer sa faute et lui commander derechef de me venir trouver; mais il ne l'aura trouvé. Je verrai maintenant comment il se comportera où il s'est retiré. Cependant je vous prie de croire que je ne permettrai qu'il soit fait chose en cette affaire dérogeant à ma justice et clémence ordinaire, éprouvée par tous ceux qui ont eu besoin de l'une et de l'autre. »

Le duc de Bouillon eût bien désiré se tirer de cet embarras; mais comme une fausse démarche en entraîne presque toujours une autre, après avoir refusé de se rendre aux ordres du roi, il n'osait plus paraître à la cour, où il croyait ne pouvoir trouver de sûreté, parce que Rosni, qui n'était pas son ami, jouissait de toute la faveur du roi. Il chercha alors à faire sa paix avec le roi par l'entremise des princes d'Allemagne alliés d'Henri IV; mais ce monarque refusait l'intercession de ses alliés, comme

indiquant de la part de Bouillon un manque de confiance offensant pour son roi. Enfin, après de longues négociations restées sans résultat, le roi résolut d'aller faire le siége de Sedan, où le duc de Bouillon s'était retiré. Il donna avis de cette résolution au landgrave de Hesse, dans une lettre du 16 mars 1606, en ces termes : « Vous saurez que je suis parti de ma bonne ville de Paris, pour m'approcher de Sedan, accompagné de moyens pour me faire obéir, tels que les doit avoir un roi de France; mais plus encore d'une très-bonne volonté d'exercer ma clémence envers ledit duc, s'il m'en donne occasion. »

Dès que le roi parut devant Sedan avec son armée, quoique cette ville fût bien fortifiée et en état de résister longtemps, le duc de Bouillon ne voulut pas courir les chances incertaines d'un siége dont l'issue ne pouvait que lui être funeste; il se soumit au roi, qui lui rendit ses bonnes graces. Voici en quelles termes Henri IV rend compte de cet événement à son ami le landgrave de Hesse :

« Mon cousin, j'ai pris Sedan avec le maître de

la maison, non à force d'armes, comme je m'y étais bien préparé, et crois qu'il m'eût été facile de faire, fortifié de la grace de Dieu, qui n'abandonna jamais une juste cause; mais par les effets de ma bonté et clémence, émue et acquise par les soumissions et devoirs auxquels le duc de Bouillon s'est porté, à mon arrivée à la vue de sa place, qu'il m'a demandé pardon et abolition des choses passées, m'a supplié de le reprendre avec sa place en ma bonne grace et protection, et m'a promis et juré de m'être à l'avenir très-fidèle et obéissant sujet et serviteur; pour preuve de quoi, il a consenti à recevoir en son château un capitaine et une garnison de ma part pour y commander.

Enfin, le 20 mai suivant, il écrit au landgrave : « .... J'ai maintenant toute occasion de me contenter des actions et déportements dudit duc de Bouillon, lequel ayant par son obéissance et submission regagné la part en ma bonne grace de laquelle il étoit déchu en faisant le contraire, s'étudie à se rendre digne des effets de ma bonne volonté; chose que je sais, qui vous sera très-agréable, tant pour

votre affection à mon contentement, que pour vous être employé, avec tant de soin que vous avez fait, à procurer audit duc de Bouillon la faveur qu'il reçoit à présent de moi. Dieu m'ayant donc fait la grace, par le bon et heureux succès qu'il m'a donné de ce voyage, d'avoir affermi la tranquillité et concorde publique de mon royaume, mon principal égard et pensement sera dorénavant d'être utile à mes voisins, alliés et amis, et à la cause qui est commune entre moi et eux; de quoi j'ai bien voulu vous avertir, afin d'en faire part aux princes de la Germanie..... »

Nous avons donné une certaine étendue à la correspondance de Henri IV relative à l'affaire du duc de Bouillon, parce que l'âme de ce grand roi s'y révèle tout entière. Nous terminerons ce qui nous reste à dire de la clémence d'Henri IV, par le trait d'histoire suivant.

Le comte d'Auvergne, qui avait pris part à la trahison de Biron et qui avait été gracié, complota de nouveau contre le roi sous le couvert du roi lui-même; le vieux Balzac d'Entragues et la marquise

de Verneuil, sa fille, favorite du roi, entrèrent dans cette conspiration. Le parlement, saisi de l'affaire, condamna à mort, pour crime de haute trahison, le comte d'Auvergne et le sieur d'Entragues, et ordonna que la marquise fût retenue prisonnière dans un couvent.

Le conseil voulait que justice fût faite : Henri IV ne se décida point à laisser tomber sur un échafaud la tête du dernier des Valois ; il commua la peine des deux condamnés en un emprisonnement perpétuel, et finit par gracier complètement d'Entragues et sa fille.

Le prince de Joinville, fils du duc de Guise, avait aussi pris part à la conjuration. Henri IV, ayant reconnu que c'était un jeune homme sans expérience et qui n'avait péché que par étourderie, se le fit amener, et en même temps envoya chercher la duchesse de Guise, sa mère, et le duc de Guise, son frère aîné, auxquels il dit dans son cabinet : « Voilà l'enfant prodigue en personne ; il s'est mis dans la tête des folies, je le traite en enfant, et je lui pardonne, pour l'amour de vous et

de M. de Rosny, qui m'en a prié à jointes mains; mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien tous trois; et que vous, mon neveu (en se tournant vers le duc de Guise), vous en répondrez à l'avenir; je vous le donne en garde, afin de le rendre sage, s'il y a moyen. »

III. Sa justice, sa bonne foi, sa magnanimité.

A côté de la clémence de Henri IV nous devons placer son amour pour la justice, et faire voir que s'il accordait facilement des graces, suivant le plus ou moins de gravité des fautes, ou selon l'espoir qu'il avait du repentir des coupables et de leur amendement, il se montrait sévère quand le crime était horrible ou annonçait la perversité de son auteur.

Un courtisan sollicitait de ce monarque la grace de son neveu, convaincu d'assassinat. « Je suis bien marri, répondit Henri, de ne pouvoir accorder ce que vous me demandez; il vous sied bien de faire

l'oncle, et à moi de faire le roi; j'excuse votre requête, excusez mon refus. »

Un gentilhomme appartenant à la haute noblesse, François d'Hautfort Saint-Chamont, avait sans sujet exercé des voies de fait indignes sur le lieutenant-général de Tulle; le parlement avait condamné sévèrement l'auteur de cet outrage envers un représentant de l'autorité royale. Le duc de Roquelaure, parent de Saint-Chamont, se chargea de demander sa grace au roi. Le jour de l'Epiphanie, au moment où Henri IV, qui entendait la messe, se levait pour aller à la communion, le duc, jugeant l'occasion favorable, s'approcha du roi et le supplia de vouloir bien pardonner à Saint-Chamont pour l'amour de Celui qu'il allait recevoir et qui ne pardonnait qu'à ceux qui pardonnaient. Henri lui répondit en le regardant avec calme : « Allez, et me laissez en paix; je m'étonne comme vous osez me faire cette requête, lorsque je vais protester à Dieu de faire justice et lui demander pardon de ne l'avoir point faite. »

Dans une autre circonstance, on lui demandait

le pardon d'un excès commis contre des officiers de justice : « Je n'ai, répondit Henri IV, que deux yeux et deux pieds; en quoi serois-je donc différent du reste de mes sujets, si je n'avois la force de la justice en ma disposition ? »

Un gentilhomme nommé Saint-Phal, croyant avoir à se plaindre de Duplessis-Mornay, l'un des amis de Henri IV, résolut de s'en venger. Il l'attendit un jour dans la rue et lui demanda raison de l'offense qu'il disait en avoir reçue. Duplessis lui répondit très-honnêtement; mais l'autre, sans attendre la fin de son discours, lui donna un coup de bâton sur la tête, le jeta par terre et le laissa comme mort. Duplessis écrivit au roi pour lui demander justice, et il en reçut cette réponse :

« Mon cher Mornay,

» J'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice, et à moi aussi; si je ne portois que le second

titre, vous n'avez nul de qui l'épée soit plus prompte à dégaîner ni qui y apportât sa vie plus gaîment que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de roi, de maître et d'ami. Sur cette vérité, je finis en priant Dieu de vous tenir sous sa garde.

» HENRY, le plus affectionné ami de Mornay. »

Après avoir écrit cette lettre chevaleresque, le roi ordonna de faire le procès à Saint-Phal comme à un assassin. Sa famille cependant obtint sa grace; mais à une condition, qu'il demanderait pardon au roi, en présence des principaux seigneurs de la cour et du sieur Duplessis, auquel il demanderait aussi pardon. Il était sans épée lorsqu'il se présenta devant le roi, comme étant indigne de la porter, après un aussi lâche attentat; mais lorsque ce prince lui eut accordé sa grace, il ordonna que son épée lui fût rendue, disant qu'il était plus honorable pour M. Duplessis d'être satisfait par un homme armé que désarmé.

Comme roi, la bonne administration de la jus-

tice fut une de ses grandes préoccupations. « L'un des projets auxquels il voulait travailler avec le plus d'ardeur, dit Péréfixe, c'était de retrancher les longueurs et les chicanes des procès. Presque toutes les fois que son chancelier et Achille de Harlay, premier président, le venaient voir, il les conjurait d'en trouver les moyens, afin que son peuple ne fût plus tourmenté par cette guerre de l'écritoire, quelquefois plus ruineuse que celle des armes. »

« Il ne pouvait voir qu'avec aversion les juges prévaricateurs, et il disait d'eux : « Je ne puis comprendre comment il y a des gens si méchants qu'ils jugent contre leur science et leur conscience. »

« Il gardait toujours une oreille pour la partie accusée ; il ne se laissait point prévenir, et ne jugeait de personne qu'auparavant il ne fût bien informé. Ainsi les gens de bien avaient toujours le plus grand avantage auprès de lui. »

« Voilà pourquoi ce sage roi ne croyait point que ce fût blesser son autorité que d'entendre les remontrances de ses sujets et de ses parlements. Il

examinait leurs raisons avec eux-mêmes et avec son conseil, et croyait qu'il lui était honorable de changer quelquefois ses résolutions, quand il reconnaissait quelque chose de meilleur ou bien qu'il s'était trompé.... »

Il disait quelquefois « que Dieu lui ferait peut-être la grace, dans sa vieillesse, de lui donner le temps d'aller deux ou trois fois la semaine au parlement et à la chambre des comptes, comme y allait le bon roi Louis XII, pour travailler à l'abréviation des procès, et mettre un si bon ordre à ses finances qu'à l'avenir on ne pût plus les dissiper. » Et il ajoutait : « Ce seront là mes dernières promenades. »

Dans une autre occasion, le parlement de Paris ayant refusé d'enregistrer son édit des consignations, le président Séguier, à la tête de plusieurs députés, fut trouver le roi pour lui faire part des motifs de la compagnie. « Je ne vous demande que celui-là, répondit ce prince, ne me refusez point, sinon vous m'obligerez d'aller moi-même le vérifier, et peut-être en porterai-je une demi-douzaine d'au-

tres. Eh ! messieurs, continua-t-il avec ce badinage naïf et plein de bonté qui lui était ordinaire, traitez-moi au moins comme on traite les moines, et ne me refusez point *victum et vestitum* : vous savez que je suis sobre ; et quant à mes habillements, regardez, monsieur le président, comme je suis accoutré. » En effet, personne de sa cour n'était vêtu plus simplement que lui.

Jamais prince ne fut plus religieux observateur de sa foi et de sa parole que lui. Lorsqu'après sa conversion, les huguenots lui demandèrent des places de sûreté, il leur dit : « Je suis la seule assurance de mes sujets, je n'ai encore manqué de foi à personne. » Et comme ils insistaient en disant que le roi Henri III leur en avait bien donné : « Le temps, répondit-il, faisoit qu'il vous craignoit et ne vous aimoit point, mais moi je vous aime et ne vous crains guère. »

Un auteur satyrique, que ses écrits avaient fait bannir de France, avait obtenu sa grace et était rentré dans sa patrie. Un de ses ennemis montra au roi des calomnies que cet auteur avait écrites

depuis peu contre la reine sa mère. Henri se contenta de hausser les épaules et de dire : « Oh ! le méchant ! mais il est revenu en France sur la foi de mon passe-port ; je ne veux point qu'il lui soit fait de mal. »

Quand le duc de Savoie vint en France, « deux vieux conseillers d'Etat, raconte d'Aubigné, se firent auteurs d'un étrange conseil ; c'était de retenir le duc, et de violer le sauf-conduit à celui qu'ils accusaient d'avoir tant de foi faussé les communs accords à son profit. Par ce moyen, disaient-ils, le roi pourra recouvrer le marquisat de Saluces, épargnant son temps, ses finances et la vie des soldats français. Mais le roi leur répondit : « J'ai tiré de ma naissance et j'ai appris de ceux qui m'ont nourri, que l'observation de la foi est plus utile que tout ce que la perfidie promet. J'ai l'exemple du roi François Ier, qui pouvoit par la tromperie retenir un plus friand morceau, savoir Charles-Quint. Que si le duc de Savoie a violé sa parole, l'imitation de la faute d'autrui n'est pas innocence ; et un roi use bien de la perfidie de ses ennemis

quand il la fait servir de lustre à sa foi. »

La veille de la bataille d'Ivry, les soldats allemands qui suivaient les drapeaux de Henri IV se mutinèrent et menacèrent de ne point prendre part à l'action s'ils n'étaient payés de ce qui leur était dû. Le colonel Tich de Schomberg, leur commandant, alla trouver le roi et lui demanda de l'argent pour apaiser la mutinerie des siens : « Comment, colonel, lui répondit le roi avec vivacité, est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre ? » Tich se retira tout confus, sans rien répliquer. Le lendemain, lorsque Henri eut rangé ses troupes en bataille, il se souvint de ce qui s'était passé la veille, et courut réparer ses torts. « Colonel, dit-il publiquement à Schomberg, nous voici dans l'occasion ; il se peut faire que j'y demeure ; il n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous regarde comme homme de bien et incapable de faire une lâcheté ; » et en même temps il embrassa très-cordialement l'officier allemand, qui lui répondit

avec transport : « Ah ! sire, en me rendant l'honneur vous m'ôtez la vie, et j'en serais indigne, si je ne la sacrifiais aujourd'hui à votre service. » Ce brave officier tint parole ; il commença le choc, et mourut couvert de blessures.

Henri IV, qui connaissait tout le prix de la bravoure, avait une estime particulière pour les soldats courageux. Il fit entrer dans ses gardes-du-corps le soldat qui l'avait blessé à la journée d'Aumale, et en fit ainsi un de ses meilleurs serviteurs. Il le montra un jour au maréchal d'Estrée, et lui dit avec complaisance : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale. Un bon roi, ajouta-t-il, est comme un habile apothicaire, qui compose d'excellents antidotes avec des poisons. »

CHAPITRE II

Foi et piété d'Henri IV.

I. Son abjuration.

Henri IV ne prit la politique pour guide, en matière de religion, que quand elle laissa sa conscience en sûreté. Il ne consentit à abjurer son hérésie, le grand obstacle au recouvrement de ses droits, que lorsque les ministres protestants lui eurent avoué que l'on pouvait se sauver dans l'Eglise romaine. « Alors, dit Henri, en me fesant catholique j'ai deux assurances contre une d'être sauvé, puisque vous êtes à cet égard du même avis que les catholiques, tandis qu'en restant protestant, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux. »

Le 23 juillet 1593, le roi eut une conférence

avec l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, du Mans, de Chartres et d'Evreux, qu'il avait mandés à Saint-Denis *sur le fait de sa conversion*. Il leur exposa sa foi sur la présence réelle, et leur fit part de quelques scrupules sur d'autres points. Ces prélats parvinrent à dissiper ses doutes, et après des discours pleins des vérités de la religion qu'ils lui firent et qui le persuadèrent entièrement, il leur dit : « Je mets aujourd'hui mon âme entre vos mains. Je vous prie, prenez-y garde; car, là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela je le vous jure et proteste. » Et en ce disant, les larmes lui sortaient des yeux.

A l'issue de cette instruction, le roi fit défense à son premier maître d'hôtel de ne plus servir des viandes prohibées par l'Eglise catholique, et commanda d'observer dorénavant les jeûnes commandés par icelle.

Ensuite il ordonna qu'on écrivît à Paris, et à tous les lieux circonvoisins, que tous ceux qui voudraient assister à la cérémonie de sa conversion, qui se ferait le dimanche prochain (25 juillet),

« pourraient venir à Saint-Denis sans passeport et sans crainte aucune [1].

Ce jour-là, le roi, sur les huit heures du matin, revêtu d'un pourpoint et chausses de satin blanc, d'un manteau et chapeau noir, assisté de plusieurs princes, grands seigneurs, des officiers de la couronne et autres gentilshommes en grand nombre, précédé des Suisses de sa garde, des gardes-du-corps écossais et français, se dirigea, au son de douze trompettes, vers l'antique église de Saint-Denis, où dormaient ces *rois très-chrétiens* dont il venait reprendre le culte. Les rues étaient jonchées de fleurs sur son passage, et un peuple innombrable, accouru de toute la contrée environnante, remplissait les airs d'acclamations. Une foule de Parisiens, qui avaient bravé les ordres sévères de Mayenne et du corps-de-ville, criaient *Vive le roi !* plus fort que les autres. Les femmes versaient des larmes de joie et répétaient sans cesse : « Dieu le bénisse et le ramène bientôt dans notre église de Notre-Dame ! »

[1] *Journal de l'Estoile.*

Henri trouva les portes de la basilique fermées; il frappa : les portes s'ouvrirent. Sous le grand portail se tenait l'archevêque de Bourges, officiant, environné de sept évêques, de plusieurs abbés, de tous les religieux de Saint-Denis, des doyens de Paris et de Beauvais, et de quatre curés de Paris. Le cardinal de Bourbon [1] était aussi à côté de l'archevêque de Bourges.

Dès que Henri eut mis le pied sous le porche, l'archevêque lui demanda :

« Qui êtes-vous ?

— Je suis le roi.

— Que demandez-vous ?

— Je demande à être reçu au giron de la sainte Eglise catholique, apostolique romaine.

— Le voulez-vous sincèrement ?

[1] On le nommait cardinal de Vendôme, pendant la vie du vieux cardinal de Bourbon (mort en 1590), que la ligue avait proclamé roi sous le nom de Charles X. Le cardinal de Bourbon (le jeune) appartenait au parti catholique qui s'était attaché à Henri IV, et qu'on appelait *les politiques*; bientôt une fraction des politiques se constitua en tiers-parti et eut pour chef ce même cardinal. Ce parti que Henri IV appelait les *Tiercelets*, lui donna souvent beaucoup d'inquiétude.

— Oui, je le veux et le désire.

Et à l'instant, s'étant mis à genoux, il fit sa profession en ces termes :

« Je proteste et jure devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la religion catholique, apostolique romaine, de la protéger et défendre envers et contre tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. »

Il remit ensuite à l'archevêque la formule suivante, beaucoup plus étendue et plus explicite, écrite et signée de sa main.

« Moi, Henri, par la grace de Dieu roi de France et de Navarre, reconnais l'Eglise catholique, apostolique romaine, être la vraie Eglise de Dieu, maîtresse de vérité et hors de toute erreur; promets à Dieu et jure garder, observer et entretenir tout ce qui a été arrêté et déterminé par les saints conciles, canons et constitutions reçus en ladite Eglise, suivant les instructions qui m'en ont été données par les prélats et docteurs qui m'ont assisté, et les articles qui m'ont été lus et donnés à entendre, et

d'obéir aux ordonnances et commandements d'icelle, et me départir de toutes opinions et erreurs contraires à la sainte doctrine de ladite Eglise ; promets aussi obédience au Saint-Siége apostolique et à notre saint père le Pape, telle que lui a été ci-devant rendue par mes prédécesseurs, et ne me départir jamais de ladite religion catholique, ains d'y persévérer, vivre et mourir, avec la grace de Dieu ! Ainsi me soit-il en aide !

» Fait à Saint-Denis, etc. Signé, HENRI. »

L'archevêque, après avoir reçu et lu le papier qui contenait cette formule, fit baiser son anneau au roi, lui donna l'absolution et la bénédiction, puis le releva et le conduisit au chœur avec tout le clergé. Henri répéta son serment sur les Evangiles, à genoux devant le grand autel, puis fut ouï en confession par l'archevêque, derrière l'autel, pendant que le *Te Deum*, chanté en musique, retentissait sous les voûtes de la basilique.

Après la confession, ledit archevêque l'a conduit sur un oratoire couvert de velours cramoisi brun,

semé de fleurs de lis d'or, sur lequel il s'est mis à genoux, et a entendu la grand'messe, célébrée par l'évêque de Nantes. Autour du roi, se sont placés les susdits princes, évêques et docteurs, et messieurs des cours souveraines. A l'évangile, le cardinal de Bourbon lui a apporté le livre des évangiles à baiser, et a été très-dévotement à l'offrande.

Après la messe, a fait jeter au peuple des sommes d'argent, et s'est retiré à son logis avec la même cérémonie qu'il était venu, suivi d'un peuple infini qui a crié : *Vive le roi !*

A l'heure des vêpres, le roi s'est rendu à la même église, où il a entendu la prédication faite par l'archevêque de Bourges, et ensuite les vêpres ; après lesquelles il est monté à cheval pour aller à Montmartre rendre graces à Dieu en l'église dudit lieu, dans lequel il a été fait un feu de joie qui a été imité par les villages d'alentour.

Le lundi 26, le roi est allé faire ses dévotions dans la grande église de Saint-Denis. Il a été reçu par les religieux de l'abbaye vêtus d'habits sacer-

dotaux et avec la croix, auxquels le roi a promis et juré sa protection [1].

Cet acte solennel d'abjuration, et tous les actes extérieurs de dévotion qui le suivirent ne sauraient être regardés, pour ceux qui connaissent la franchise de caractère d'Henri IV et son horreur du mensonge et de l'hypocrisie, comme des démonstrations purement politiques, et qui n'étaient point d'accord avec sa conscience et le fond de sa pensée.

« Il n'était point bigot, dit l'archevêque Hardouin de Péréfixe, le meilleur historien qu'Henri IV ait eu jusqu'ici, mais véritablement pieux et chrétien : il avait de beaux sentiments de la grandeur de Dieu et de sa bonté infinie. Il disait « qu'il tremblait de crainte et qu'il devenait plus petit qu'un atome, quand il se voyait en la présence de cette Majesté, qui a tiré toutes les choses du néant et qui les y peut réduire en retirant le concours de sa main toute-puissante ; mais qu'il se sentait transporté d'une joie indicible, quand il contemplait que cette souveraine bonté tenait tous les hommes sous ses ailes

[1] *Journal de l'Estoile.*

comme ses enfants, et principalement les rois, à qui elle communique son autorité pour faire du bien aux autres hommes. »

» Depuis sa conversion, il eut toujours un très-grand respect pour le Saint-Siége et s'en montra le défenseur avec le même zèle que ses ancêtres. Il eut aussi une fôrte et vive foi pour la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

» Passant un jour par la rue assez près du Louvre, il rencontra un prêtre qui portait le Saint-Sacrement : il se mit aussitôt à genoux et l'adora fort respectueusement. Le duc de Sully, huguenot, qui l'accompagnait, lui demanda : « Sire, est-il possible que vous croyiez en cela après les choses que j'ai vues ? » Le roi lui repartit : « Oui, vive Dieu, j'y crois, et il faut être fou pour n'y pas croire ; je voudrais qu'il m'eût coûté un doigt de la main, et que vous y crussiez comme moi. »

» Aussi employa-t-il tous les moyens de douceur pour attirer avec lui tous ses sujets dans le sein de l'Eglise, de sorte qu'il fut cause de la conversion de plus de soixante mille âmes. Mais il ne voulut

jamais user d'aucune violence pour cela. « Je suis, dit-il un jour au parlement, roi berger qui ne veux répandre le sang de mes brebis; mais je veux les rassembler avec douceur.» Mais il méprisait ceux qui se convertissaient pour quelque intérêt temporel [1]. »

« Lorsqu'il priait Dieu, il le priait à deux ge-

[1] Comment la manifestation de pareils sentiments pourrait-elle s'accorder avec ce mot célèbre que quelques mécontents lui ont attribué et que plus tard les incrédules se sont plu à répéter : « Paris vaut bien une messe. »

Nous avions écrit les lignes qui précèdent avant d'avoir lu l'ouvrage (1857) de M. Edouard Fournier, qui restitue le mot attribué à Henri IV à son véritable auteur. Voici ce passage :

« La couronne vaut bien une messe. » D'autres disent : « Paris vaut bien une messe. » Peu m'importe; sous l'une ou l'autre forme, c'est à mon sens un mot très-impudent. Si Henri IV en eût eu la pensée, lorsqu'il prit la résolution d'abjurer, pour en finir avec les difficultés qui lui barraient le libre chemin du trône et l'entrée dans sa bonne ville, il fut certes trop adroit pour le dire. Rétablissez-le, tel qu'il est, ce mot, rendez-le surtout à qui il appartient réellement, et il va devenir tout à coup d'une grande justesse, d'une incontestable vraisemblance.

C'est une des babillardes des *Caquets de l'accouchée*, pamphlet publié sous le règne de Louis XIII, qui va nous édifier à ce sujet et faire ainsi leçon à l'histoire sa commère : « S'il est vrai, dit-elle, la hare sent toujours le fagot; et comme disait un jour le duc de Rosny au feu roy Henry le Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il lui demandait pourquoi il n'allait pas à la messe aussi bien que lui : « Sire, sire, répondit Rosny, la couronne vaut bien une messe. »

noux, les mains jointes et les yeux au ciel; ses prières n'étaient pas longues, mais ferventes; tout le temps de sa vie, il n'entreprit aucune chose que premièrement il n'eût imploré l'assistance de Dieu et qu'il ne lui en eût remis l'événement entre les mains. J'ai appris depuis peu de jours d'un homme de très-grande condition, qui l'accompagnait pour l'ordinaire dans ses chasses, que jamais on ne lançait le cerf, qu'il n'ôtât son chapeau, ne fît le signe de la croix, et puis piquait son cheval et suivait le cerf.

» Il avait lu et étudié l'Ecriture sainte; il prenait plaisir de l'ouïr expliquer, et souvent il en tirait des comparaisons dans ses discours.

» Lorsqu'il était encore huguenot, il honorait les prélats et les ecclésiastiques, quoiqu'ils fussent ses plus âpres persécuteurs, et que la plupart, au lieu de le rappeler doucement dans la bergerie, fissent tout leur possible pour l'en éloigner et lui en fermer l'entrée.

» Il rétablit l'exercice de la religion catholique en plus de trois cents villes et bourgs, où il n'avait point été depuis plus de trente ans. Que dirai-je de

tant d'églises qu'il a rebâties, de tant d'hôpitaux qu'il a fondés. entre autres celui de Saint-Louis auprès de Paris [1], l'un des plus beaux bâtiments qui ornent cette grande ville, et celui des Frères de la Charité [2], au faubourg Saint-Germain ? De ce que par son crédit il a conservé le sépulcre de Jésus-Christ en Jérusalem, que les Turcs voulaient détruire, fait mettre en liberté les cordeliers qui en sont les gardiens, que les barbares avaient mis aux fers, et obtenu permission du grand Seigneur de bâtir une maison aux Pères Jésuites dans les faubourgs de Constantinople [3] ? »

[1] L'hôpital Saint-Louis (aujourd'hui dans l'enceinte de Paris) a été bâti sur les dessins de Claude Châtillon, architecte. C'est un des plus beaux monuments de ce genre que possède la capitale. L'idée de cet établissement fut conçue par Henri IV, à la suite des maladies contagieuses qui affligèrent Paris en 1606. La première pierre fut posée le 13 juillet 1607, et quatre ans après la construction fut terminée. Henri IV voulut qu'il fût mis sous l'invocation de saint Louis, en mémoire de ce roi, mort d'une maladie contagieuse en Afrique.

[2] L'hôpital de la Charité a son entrée principale rue Jacob; ses bâtiments s'étendent, depuis cette rue, en longeant la rue des Saints-Pères, presque jusqu'à la rue Taranne.

[3] Hardouin de Péréfixe, *Hist. d'Henri-le-Grand*, p. 495 et suiv., édit. de 1661.

Aussitôt après son abjuration, Henri IV aurait désiré consacrer son titre de roi par l'auguste cérémonie du sacre, selon l'usage suivi par ses prédécesseurs. Il écrivit immédiatement au grand-maître des cérémonies de France, Guillaume Pot de Rhodes, pour faire préparer tout ce qui était nécessaire à la cérémonie du sacre. Cette lettre de Henri a été perdue ; mais la réponse du grand-maître, qui la fait suffisamment connaître, est conservée dans les archives du département du Cher.

Reims, la ville du sacre, était au pouvoir des ligueurs : le peuple de cette ville, tout disposé en faveur de Henri, avait fait un mouvement pour ouvrir ses portes au roi ; mais il avait été réprimé par une forte garnison aux ordres de Saint-Paul, un des maréchaux de la ligue. Henri ne voulut pas assiéger une ville si dévouée, pour ne pas l'exposer aux calamités inévitables de la guerre. S'appuyant de quelques exemples fournis par nos annales, il résolut de se faire sacrer ailleurs qu'à Reims. L'auguste cérémonie fut célébrée dans Notre-Dame de Chartres, par les mains de l'évêque Nicolas de Thou,

le 27 février 1594. On remplaça la sainte ampoule de Reims par l'ampoule de Marmoutier, conservée dans ce monastère depuis le temps de saint Martin. — Voici en quels termes Henri parle de son sacre, dans une lettre écrite à M. de Beauvoir, et datée de Chartres du 28 février 1594.

« Par mes précédentes, en vous donnant les bonnes nouvelles, premièrement de ma ville de Lyon, puis de celles d'Orléans et de Bourges, je vous ai aussi fait entendre que j'étois ici venu exprès pour prendre mon sacre et couronnement, lequel comme j'ai eu ci-devant des occasions de différer, aussi en ai-je eu d'autres à présent de ne le tenir plus en longueur. Partant, ayant été toutes choses préparées pour cet effet, cette cérémonie fut hier faite et accomplie en l'église de cette ville, où se trouvoient mes cousins le prince de Conty, comte de Soissons, duc de Montpensier et de Longueville, et comte de Saint-Paul, sept archevêques ou évêques, sans celui de Châlons, l'un des pairs clercs, qui, étant venu pour faire son offre, a été empêché par maladie qui lui est survenue de s'y pouvoir trouver.....

» Cette action étant en soi sainte comme elle est, et où le peuple constitue beaucoup d'efficace, j'espère que Dieu me fera la grace de la faire valoir à accroître de plus en plus la dévotion d'icelui en mon endroit, ainsi que de jour à autre il s'en voit de nouveaux indices et effets, qui sont les fruits de ma conversion à la religion catholique, avec l'affermissement que j'en reconnus tout incontinent de la fidélité de mes sujets, tant ecclésiastiques que de la noblesse et autres, qui me rendoient auparavant obéissance; mais elle a apporté aussi effet tout contraire à mes ennemis, et autant plus de précipitation de leurs desseins et efforts, pour essayer d'étouffer à sa naissance cette bonne inclination, de laquelle ils ont craint que le progrès qu'ils en prévoient par le temps leur feroit échapper l'occasion qu'ils se promettoient toute formée de pouvoir engloutir et usurper ce royaume.... etc. »

II. Son absolution. Correspondance à ce sujet.

En effet, le peuple se tournait de plus en plus

vers le roi, depuis qu'il le voyait catholique. s'il y eut quelque hésitation, c'est qu'on attendait la ratification du chef de l'Eglise. Enfin, le 16 septembre 1595, le pape Clément VIII, environné de tous les cardinaux, prononça solennellement l'absolution de Henri IV dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Voici la lettre qu'Henri IV écrivit au Pape à ce sujet le 12 novembre suivant :

A NOTRE TRÈS-SAINT PÈRE LE PAPE,

« Très-Saint Père, comme je reconnois m'être impossible de remercier Votre Sainteté par écrit, si dignement que m'y oblige le mérite de la grace qu'il lui a plu me départir en m'octroyant sa sainte bénédiction et souveraine absolution, je sais plus mauvais gré aussi à mes ennemis de ce qu'ils me privent de l'honneur et du contentement que je me donnerois maintenant de m'en acquitter en personne, comme je supplie très-humblement Votre Sainteté croire que je ferois volontiers, m'allant jeter à ses pieds, pour rendre ma reconnoissance et gratitude

aussi mémorable qu'elle le sera à la postérité, et a été grande en mon endroit sa largesse et bienveillance. Ce que y ressens d'autant plus vivement que j'ai su que Votre Béatitude, mue de compassion envers moi et mon royaume, non moins que de sa paternelle bonté, s'est daigné offrir de s'acheminer en ça pour me faire jouir de ce bonheur, auquel, puisque je ne puis atteindre, je supplie Votre Sainteté, avec toute l'affection et humilité qu'il m'est possible, de suppléer par sa même bonté au défaut des graces que je lui rends par la présente, les plus complètes et entières que je puis, du bien duquel il lui a plu me secourir, au besoin que j'en avois en mon royaume, aussi afin que le tout lui soit dû, me promettant Votre Sainteté, s'il lui plaît de m'aider et fortifier seulement en ce devoir, outre sa bonté susdite, de l'assurance que j'ose lui donner que Dieu sera glorifié en ce bon œuvre, son Eglise restaurée en France, le Saint-Siége honoré et respecté comme il doit être, et la personne de Votre Béatitude magnifiée, chérie et obéie uniquement et constamment de moi et des Français à perpétuité. Pour arrhes de

quoi je présente maintenant à Votre Béatitude mon fidel service, la suppliant de me prendre dorénavant en sa protection, et avoir agréable que je lui rende compte de mes actions et sois aussi honoré de ses bons conseils et saints commandements, auxquels je mettrai peine de me conformer, et en cela lui ferai paroître par vrais effets qu'elle ne m'a honoré du titre de Très-Chrétien, acquis par les rois mes prédécesseurs, indignement. Car ce sera dorenavant mon principal soin, comme ç'a toujours été mon intention, que de rapporter toutes mes actions à ce but-là et au contentement de Votre Sainteté. Je la supplie très-humblement me renvoyer au plus tôt le sieur du Perron avec sesdits commandements, et, devant que de partir, le pourvoir de l'évêché d'Evreux. Car je m'assure qu'il s'acquittera dignement de cette charge-là, et croire au surplus le sieur d'Ossat [1] de tout ce qu'il lui représentera dorénavant en mon nom, en attendant qu'arrive

[1] Du Perron et d'Ossat avaient été chargés par Henri IV des négociations nécessaires pour obtenir son absolution du Saint-Siège.

auprès d'Elle celui que je délibère y dépêcher pour lui jurer obédience, à l'exemple des rois mes prédécesseurs, ce que je désire accomplir plus solennellement, que je me reconnois plus obligé à le faire au contentement de Votre Sainteté et du Saint-Siége que nul autre. Je prie Dieu, Très-Saint Père, qu'il veuille préserver et garder longuement et heureusement Votre Sainteté au régime et gouvernement de notre mère Sainte-Eglise. Ecrit le XIIme (12me) novembre 1595.

» Votre très-dévot et affectionné fils HENRY. »

Le 17 du même mois il écrivait sur le même sujet au grand duc de Toscane une lettre conçue en ces termes :

« Mon cousin, entre les autres graces qu'il a plu à Dieu de me départir depuis mon avènement à cette couronne, je fais tenir le premier rang, après celle de ma conversion, à la souveraine absolution que j'ai eue de notre Très-Saint Père le Pape, et à ma réconciliation avec le Saint-Siége Apostolique ; dont j'ai reçu tel contentement, qu'il m'a semblé m'en

devoir conjouir avec tous les princes mes amis, et particulièrement avec vous, mon cousin, qui m'y avez très-bien assisté. C'est pourquoi, ayant commandé au sieur de Maisse, conseiller en mon conseil d'Etat, vous aller trouver pour cet effet, sur l'assurance que j'ai que cette nouvelle ne vous aura été moins agréable qu'elle a été désirée des gens de bien, je l'ai voulu accompagner de cette lettre et vous dire que, comme notre commune amitié et nos bons offices m'obligent à ressentir les prospérités que vous recevez de la main de Dieu, je ne doute point aussi que vous ne participiez aux miennes, mêmement quand elles tournent à l'exaltation de notre sainte religion, et au bénéfice public de la chrétienté, qui ne peut recevoir que tout avantage et utilité de cette action... Partant, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa très-sainte et digne garde. Ecrit au camp de Traversy, près la Fère, le XVIIme jour de novembre 1595. HENRY. »

Nous citerons enfin à ce sujet quelques passages de la circulaire adressée aux évêques de

France le 22 du même mois sur le même sujet.

Après avoir rappelé les tentatives de ses ennemis pour lui ravir la couronne depuis son avènement au trône, et les avantages qu'il a remportés sur eux, grace à la protection de Dieu qui l'a comblé de ses bénédictions et faveurs, pour lesquelles il aura une reconnaissance immortelle, il ajoute : « Entre lesquelles graces, comme nous faisons tenir le premier lieu à celle que son Saint-Esprit nous a donnée, parmi tant d'épines, de la foi catholique, apostolique romaine, par le moyen de laquelle nous avons été reçu et incorporé en son Eglise très-sainte, nous prisons et faisons marcher après, celle que nous avons naguère reçue de la bénédiction et absolution souveraine, dont il a plu à notre saint Père le Pape nous honorer ; en laquelle nous pouvons dire aussi que la vertu et prisé de Sa Béatitude s'est surmontée soi-même, s'étant montré non-seulement vrai vicaire de Jésus-Christ, telle qu'Elle est, mais encore vrai père de justice, et protecteur de la France et des âmes affligées; de quoi nous devons,

en particulier et tous nos sujets en général, éternelles louanges à Dieu premièrement, qui a fortifié Sa Sainteté en cette action, pleine de piété et de prudence, et secondement à la personne de Sa Béatitude, qui a voulu et pu vaincre les difficultés et oppositions infinies avec lesquelles nos dits ennemis ont incessamment, voire trop inhumainement, traversi la constance et juste poursuite que chacun sait que nous en avons faite [1], depuis que nous avons été touché du saint désir de notre conversion, jusqu'à ce que nous ayons obtenu, pour l'entier repos de notre âme et le contentement de nos peuples, cette dernière consolation, de laquelle nous n'eussions tant différé de vous en donner avis, nous en conjouir avec vous, et vous prier d'en faire rendre graces à Dieu en votre église et en toutes celles de votre diocèse, par processions générales, et autres oraisons et prières (ainsi que vous aviserez être pour le mieux, comme nous vous prions maintenant de

[1] Le roi fait ici allusion aux intrigues de la cour d'Espagne, alors très-puissante à Rome et dans toute l'Italie, pour empêcher le pape de lui donner l'absolution.

faire, à la réception de la présente), si nos dits ennemis, redoublant leur rage accoutumée contre nous et notre royaume, ne nous en eussent divertis, nous contraignant d'accourir en ces frontières, où nous avons été depuis continuellement bandés et occupés à nous opposer à leurs attentats... Mais nous vous prions de recompenser ce retardement par la mortification et chaleur de vos prières, pour les rendre d'autant plus dignes d'un don si précieux qu'est celui qui se présente; pour lequel outre la considération de notre royale personne et la tranquillité des consciences de nos sujets, qui n'étaient encore satisfaites, nous voyons ce royaume reconcilié avec le Saint-Siége, et en chemin de recouvrer, par la grace de Dieu et par le moyen d'icelle, son ancienne et première grandeur et force; car nous espérons que cette source de bénédictions en produira tant d'autres, que nous atteindrons à ce but auquel nous avons toujours aspiré et travaillé, sans épargner notre sang; comme nous vous prions aussi que ce soit celui plus que jamais de vos vœux et sacrifices, après la gloire de Dieu. Donné au camp

de Traversy, près la Fère, le xxII^{me} jour de novembre 1595. »

Signé HENRY, et plus bas DE NEUFVILLE. »

Cet espoir manifesté par Henri IV dans la dernière partie de sa circulaire aux évêques ne tarda pas à se réaliser. L'hésitation que pouvaient encore éprouver quelques catholiques sur la sincérité de sa réconciliation avec l'Eglise, disparut entièrement. Si Henri IV avait conquis son royaume par la force de ses armes, la France catholique venait de conquérir son roi à la foi de ses pères, à la foi de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, à la foi originelle et vitale de la France, afin que cette France demeurât toujours la même, toujours la première des nations chrétiennes, de qui le trône n'a jamais été profané par l'hérésie.

Après ce grand acte de la réconciliation du roi avec le Saint-Siége apostolique, la ligue n'avait plus de raison d'être. Aussi, son chef, le duc de Mayenne fit sa paix avec Henri IV dès le mois de janvier suivant, et le reste de la ligue se soumit avec son chef.

Dès lors Mayenne servit le roi avec loyauté, et Henri ne garda aucun ressentiment contre le chef de parti qu'il avait eu tant de peine à soumettre. Cet effet de l'absolution de Henri IV est exprimé d'une manière heureuse dans ces vers qui terminent la Henriade et en sont la conclusion.

. . . . Justement désarmée,
Rome adopta Bourbon, Rome s'en vit aimée.
La discorde rentra dans l'éternelle nuit.
A reconnaître Henri, Mayenne fut réduit,
Et soumettant enfin son cœur et ses provinces,
Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.



CHAPITRE III

Administration et gouvernement de Henri IV.

I. Administration.

Henri IV, après avoir, comme il le dit lui-même, conquis son royaume *pied à pied*, et au milieu des obstacles de toute nature et qui semblaient se renouveler sans cesse sous ses pas, n'avait encore accompli qu'une faible partie de sa tâche. Il s'agissait maintenant de guérir les blessures de la France, déchirée par quarante ans dé guerres civiles, d'apaiser les inimitiés, de calmer les passions mauvaises qui s'étaient développées dans un temps d'anarchie, de soulager le peuple écrasé d'impôts, de relever l'agriculture, et de faire face à une dette énorme de plus de trois cents millions.

Cette situation n'effraie point Henri IV. A l'aide de ce principe, unique point d'appui de sa grandeur : « Un roi n'est puissant que de l'amour de ses peuples; c'est là qu'il doit puiser ses ressources; » il conçut, il suivit avec persévérance et il fit réussir le plan de l'administration la plus régulière, la plus sage et la plus féconde; et cela au milieu des séditions sans cesse renaissantes, des cabales, des conspirations fréquentes, des guerres étrangères et des périls de toutes espèces. Du reste, il jugeait le mal moins enraciné et les remèdes plus prompts que ne l'annonçaient les apparences. Il avait compris tout ce que pouvait un gouvernement nouveau dans un pays fatigué de guerres civiles et affamé d'ordre et de repos. Il commença donc la réorganisation du royaume, avec la persuasion que quelques années de paix bien employées suffiraient à mettre la France en état de tout entreprendre. Mais il lui fallait un homme capable de le seconder dans ses vues, capable même de prendre l'initiative au besoin, un homme enfin à qui il pût se fier comme à un second lui-même. Cet homme, il l'avait sous

la main ; c'était Rosny [1], attaché dès son enfance à son service, Rosny dont il connaissait toute la capacité, toute l'énergie, tout le dévouement. Il le nomme d'abord surintendant des finances avec une autorité à peu près illimitée, grand voyer de France en [illegible]9, grand-maître de l'artillerie en 1600, puis surintendant des bâtiments et fortifications, puis duc de Sully et pair de France en 1606.

Avant d'entreprendre cette grande tâche, Henri sentit la nécessité de s'appuyer sur l'opinion publique, afin de demander à la France de nouveaux sacrifices. Il convoqua donc, pour l'automne de 1596, une assemblée de notables qui furent réunis à Rouen, parce qu'une épidémie régnait à Paris. Il fit son entrée solennelle, le 28 octobre, à Rouen, et paya sa bienvenue aux habitants de cette

[1] Maximilien de Béthune, baron de Rosny, né à Rome en 1559, n'avait encore que onze ans quand son père le présenta au jeune Henri, roi de Navarre, qui n'était lui-même âgé que de dix-huit ans. L'enfant, un genou en terre, promit d'être toujours attaché à son nouveau maître, et il tint cette promesse tout entière. Dans les combats, il servit Henri de son sang, dans les affaires de ses conseils et de ses biens, et son nom est resté et restera toujours inséparable de celui de son roi et de son ami.

ville, en leur accordant la démolition du fort Sainte-Catherine. « Je ne veux, dit-il à cette occasion, d'autre citadelle à Rouen que le cœur des habitants. »

Henri IV fit l'ouverture de l'assemblée des notables le 4 novembre, par une de ces harangues courtes et vives, brusques et adroites, comme il les savait si bien faire [1] :

« Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle et longue harangue, et la vous prononcerois avec assez de gravité ; mais, messieurs, mon désir me pousse à deux plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet Etat. Pour à quoi parvenir je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France non-seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour

[1] Quelques historiens, entre autres Péréfixe, l'abbé Brisard, etc., se sont permis d'en changer le texte pour en rajeunir le style. Nous avons copié textuellement cette harangue, sur le manuscrit conservé à la bibliothèque impériale, en nous bornant à changer l'ortographe, comme nous l'avons fait pour les lettres.

les Français. Par la grace divine, par les prières et bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue point les princes pour être notre plus beau titre : *foi de gentilhomme*), par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte ; sauvons-la à cette heure de la ruine. Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver leurs volontés; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets, et l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi, me font trouver tout aisé et honorable. Mon chancelier vous fera plus amplement entendre ma volonté. »

Douze ou treize ans après cette réunion des notables de Rouen, Henri IV était en mesure de

démontrer par des preuves irrécusables, que ce n'était point par une vaine fanfaronnade qu'il avait exprimé le désir d'ajouter au titre de roi *ces deux beaux titres* de libérateur et de restaurateur de l'Etat. En effet, il résulte d'un rapport général sur la situation du royaume que Henri avait demandé à Sully, en 1609, qu'au commencement de 1610, le gouvernement royal avait acquitté pour cent millions de dettes, traité pour le rachat de soixante millions de domaines et de rentes; les arsenaux regorgeaient d'armes et de munitions; bon nombre de galères avaient été armées dans les ports de la Méditerranée. Enfin, malgré les grandes dépenses personnelles du roi pour ses bâtiments et autres, Henri IV avait à sa disposition immédiate une réserve de quarante et un millions, dont plus de moitié en argent, dans les tours de la Bastille, sous la garde de Sully, et le reste en crédits à vue sur les trésoriers, les fermiers, etc. (*Œconomies royales*, de Sully, t. II. p. 266.)

Quel changement en 12 ans! Que ne peut une volonté forte, dans ce pays si indocile aux princes

faibles ou incapables, mais si prompts à sentir et à seconder l'intelligence, l'énergie et le bon vouloir.

Les procédés purement mécaniques de la finance n'eussent pas suffi à renouveler ainsi la face de l'Etat, si, à la science qui ordonne et distribue les richesses acquises, Henri IV et son ministre n'eussent joint, dans une certaine mesure, la science qui aide à la création, des richesses en remontant à leur source pour activer leur production. C'est là qu'est la véritable grandeur du ministère de Sully. Le monarque et son ministre avaient appris à connaître les vraies bases de la fortune publique : ils n'avaient pas seulement senti que la France, avec son climat tempéré et varié, avec son sol apte à toute espèce de productions, les seules denrées tropicales exceptées, pouvait et devait être le premier pays agricole de l'Europe, que là était son premier, son plus grand intérêt, ils avaient compris les conditions essentielles d'une agriculture florissante, conditions qui sont résumées dans ce fameux axiome de Sully : *Labourage et paturage*

sont les deux mamelles qui nourrissent la France. (Œconomies royales, I. 282.)

Aussi il faut voir les efforts constants du roi et du ministre pour encourager l'agriculture et pour soulager le sort des paysans et des laboureurs. En parcourant les actes multipliés de cette sollicitude toute-royale et toute paternelle, on comprend combien le peuple a dû précieusement garder la mémoire du prince qui voulait que « chaque paysan pût mettre une poule dans son pot-au-feu le dimanche. Voici un sommaire des principaux édits de cette nature :

Dès 1595, avant l'entrée de Sully au ministère, Henri IV avait renouvelé l'ancienne défense de saisir pour dettes publiques ou privées la personne des laboureurs, leurs instruments et bestiaux de labour. Un édit de février 1597 avait ordonné aux officiers royaux de courir sus aux gens de guerre qui *tenaient les champs* sans commission du roi et qui désolaient les paysans par leurs brigandages. Un édit d'avril 1598, qui défendit le port des armes à feu, sinon aux gens de guerre en activité de ser-

vice et aux gentilshommes sur leurs terres, fut le complément du précédent. Les paysans furent autorisés à sonner le tocsin sur les contrevenants à l'édit, qui devaient être punis de mort en cas de récidive.

Au mois de mars 1600, parut la grande ordonnance qui faisait remise au peuple de tout ce qui restait dû sur les arrérages de l'impôt des années 1594, 1595 et 1596, afin qu'on pût payer les arrérages de 1597, 1598 et 1599. Le supplément de taille pour l'année 1600 fut réduit de plus de deux millions.

La répression vigoureuse des abus de la répartition soulagea bien plus encore les campagnes que la diminution de l'impôt foncier. Les *élus* chargeaient certaines paroisses, en déchargeaient d'autres arbitrairement; les *asséeurs* ou répartiteurs, chargés de répartir la quote-part de la paroisse entre les habitants, gratifiaient, surchargeaient, exemptaient les particuliers sans autres règles que leurs passions ou leurs intérêts, iniquités qui amenaient des procès sans nombre, dont les frais et les longueurs

épuisaient les malheureux paysans. La ruine du laboureur était complétée par les exactions des sergents employés au recouvrement des tailles. La sollicitude du roi s'attacha à détruire les abus, et Sully, secondant activement son maître, appesantit sa rude main sur toutes ces sangsues publiques. Des commissaires furent nommés pour rechercher et punir les coupables. Des peines sévères furent établies contre les *élus* et les *asséeurs* prévaricateurs. D'excellentes prescriptions furent arrêtées afin d'assurer la régularité et la conservation des rôles, et d'en rendre la vérification facile. L'ordonnance de 1600 va jusqu'à déclarer que les seigneurs qui violenteront les *asséeurs* et interviendront illégalement dans la répartition, encourront la perte de leurs fiefs. Il est défendu, sous peine de la vie, aux sergents préposés au recouvrement de rien exiger des contributions pour leur salaire, qui doit être payé par les receveurs royaux.

L'édit sur les tailles fut suivi d'une ordonnance qui autorisa l'exportation des grains (janvier 1601), encouragement énergique à la production. L'ex-

portation des vins et des eaux-de-vie était également libre. — Divers petits impôts onéreux et vexatoires furent réduits de moitié.

Toutes les parties de l'aménagement du sol attirèrent également l'attention du roi et du ministre. En mai 1597, parut un édit sur l'entretien des eaux, des bois et des chemins; en avril 1599, un autre sur le desséchement général des marais. En même temps le gouvernement royal employait des sommes considérables aux routes, aux ponts, aux levées. On voit encore çà et là sur nos collines de grands ormes isolés qui ont servi autrefois de jalons à Cassini pour dresser la carte de France; ce sont les restes des avenues plantées par le grand ministre; le peuple les appelle encore des *Rosnis* ou des *Sullis*.

Dans la condition qui était faite à cette époque à l'homme des champs, il suffit de la protection intelligente du gouvernement et de la bonne direction que suivait l'économie rurale, pour imprimer à l'agriculture un essor qui ne s'arrêta plus que vers le milieu du règne de Louis XIV. La France

acquit, sous ce rapport, une prépondérance attestée par le chiffre toujours croissant des grains qu'elle exportait dans la plus grande partie de l'Europe, en Angleterre, en Espagne, en Portugal, et même en Italie et en Barbarie [1].

Il veilla à la sûreté des routes, et chaque citoyen, à l'abri de ces lois protectrices, put vivre en paix dans ses foyers. Les brigands qui, à la suite des guerres civiles, auparavant désolaient, infestaient les provinces, furent détruits. La loi, appuyée sur la force que lui prêtait un gouvernement ferme et juste, protégeait le citoyen paisible contre leurs entreprises. Plusieurs gentilshommes qui, à titre d'asiles, s'étaient bâti des forteresses d'où ils rançonnaient et pillaient les villages voisins, ne furent pas plus épargnés que des brigands vulgaires.

Les intérêts de l'agriculture n'occupaient pas seulement Henri IV; il étendit aussi sa protection sur les manufactures, contrairement à l'opinion de Sully, qui prétendait que la France étant de sa nature essentiellement agricole, ne pouvait que perdre

[1] Henri Martin, *Hist. de France*, t. XII, ch. I, *passim*.

à devenir manufacturière. Henri, au contraire, voyait dans les manufactures « un des principaux expédients pour rétablir le royaume, » comme il le dit dans le préambule de son édit d'août 1605. Il voulait en conséquence non-seulement relever les établissements qui avaient dépéri pendant les guerres civiles, mais doter la France d'une foule d'industries nouvelles, et surtout donner à l'industrie de la soie un immense développement, afin que la France ne restât pas tributaire de l'étranger pour des richesses qu'elle pouvait créer dans son sein. Il encouragea la culture du mûrier dans toutes les provinces où pouvait croître cet arbre; une manufacture de crêpes fins de Bologne fut établie dans le château de Mantes; on vit naître en même temps des fabriques de glaces coulées, de cristaux, de draps, d'étoffes de soie, de tissus d'or et d'argent, de verreries, etc., etc.

En même temps il élevait ou réparait de nombreux monuments, rebâtissait la cathédrale d'Orléans, restaurait les châteaux de Saint-Germain, de Monceaux, de Fontainebleau, achevait le Pont-

Neuf et les galeries qui du côté de la rivière joignent le Louvre aux Tuileries ; il faisait ouvrir la rue Dauphine sur une partie du jardin des Augustins et sur les ruines de l'ancien collége de Saint-Denis ; il faisait travailler à la place Dauphine, reconstruisait en partie l'Hôtel-Dieu et commençait la place-Royale et d'autres bâtiments qui ne furent achevés que sous son successeur.

Son amour pour ses sujets.

Outre les moyens généraux employés par son gouvernement pour venir en aide au peuple, chaque fois qu'Henri trouvait une occasion de réparer quelque malheur, de soulager quelque infortune, soit publique, soit privée, il le faisait avec un empressement et une sollicitude paternels qui doublaient le prix du bienfait. Nous pourrions citer, si l'espace nous le permettait, un grand nombre de faits de cette nature; nous nous bornerons à celui-ci.

Au mois d'octobre 1608, par suite d'une fonte subite des neiges des montagnes du Vélay et de

l'Auvergne, la Loire éprouva une crûe extraordinaire qui causa des ravages inestimables sur tout son parcours. Les habitants des villes, bourgs et villages, qui avaient souffert de cette inondation, remirent au duc de Sully des mémoires par lesquels ils suppliaient Sa Majesté de leur accorder non-seulement une décharge de la *taille*, mais un prompt secours, du moins pour les nécessités les plus urgentes. Sully envoya ces mémoires au roi, qui lui fit aussitôt réponse en ces termes :

« Dieu m'a donné des sujets pour les conserver comme des enfants ; je veux que mon conseil les traite avec charité. Les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulièrement en tels accidents ; si j'en agissois autrement, ma conscience en seroit chargée ; je veux qu'on les soulage de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire. »

« Aussi, par-dessus toutes ses grandes qualités, dit Péréfixe, excellait la tendresse indicible et l'amour qu'il avait pour son peuple. Il n'avait point de plus forte passion que de le soulager, que de le faire vivre en paix et à son aise ; il n'avait point de

discours plus ordinaire à la bouche que celui-là. On voit une infinité de ses lettres aux gouverneurs des provinces, à son surintendant, à ses parlements, dans lesquels il dit : « Ayez soin de mon peuple, ce sont mes enfants, Dieu m'en a donné la garde, j'en suis responsable, » et autres paroles semblables pleines d'ardeur et de bonté cordiale et paternelle. »

« Quelques troupes qu'il envoyait en Allemagne ayant commis des désordres en Champagne, et pillé quelques maisons de paysans, il dit aux capitaines qui étaient demeurés à Paris : « Partez en diligence, donnez-y ordre, vous m'en répondrez. Quoi ! si on ruine mon peuple, qui me nourrira, qui soutiendra les charges de l'Etat, qui paiera vos pensions, messieurs ? Vive Dieu, s'en prendre à mon peuple c'est s'en prendre à moi-même. »

Dès sa jeunesse, Henri s'était habitué à visiter les chaumières, et il ne s'abstint de ce plaisir ni dans ses plus rudes traverses ni dans ses prospérités. A l'époque des troubles où sa vie était constamment en péril, on lui représentait le danger d'entrer

sans escorte chez les paysans : « Je n'ai jamais entendu dire, reprit-il, qu'aucun roi ait été assassiné dans une chaumière. » Tout le monde sait qu'il aimait à s'entretenir familièrement avec les gens du peuple, soit des villes, soit des campagnes, et il existe à ce sujet une foule d'anecdotes qui sont tellement connues que nous n'aurions probablement rien appris à nos lecteurs en les répétant.



CHAPITRE IV

Henri IV modèle d'amitié.

On a dit avec beaucoup de raison : « Les méchants n'ont que des complices ; les voluptueux ont des compagnons de débauche ; les intéressés ont des associés ; les politiques assemblent des factieux ; le commun des hommes oisifs a des liaisons ; les princes ont des courtisans ; les hommes vertueux ont seuls des amis. » Cette maxime seule, dont tout le monde apprécie la justesse, pourrait suffire à l'éloge de Henri IV, car il est du petit nombre, je ne dirai pas des rois, mais des hommes qui ont le plus senti le besoin de l'amitié et qui en ont mieux connu le prix. Nous allons le montrer dans ses rapports intimes, goûtant tous les charmes de cette amitié

avec Sully, d'Aubigné, Lesdiguières, Crillon et quelques autres.

I. Sully.

Nous avons déjà parlé de Sully dans ses rapports avec Henri IV comme son ministre : ici il ne sera question que de ses relations comme son ami.

Nous avons vu que Rosny avait été attaché dès son enfance au service de Henri, alors roi de Navarre. En 1576, il entra dans l'infanterie en qualité de simple volontaire, et fit ses premières armes aux environs de Tours. Il se signala dans plusieurs rencontres. Le roi de Navarre, ayant appris qu'il se comportait avec plus de témérité que de prudence, le fit appeler et lui dit : « Ce n'est pas là où je veux que vous hasardiez votre vie ; je loue votre courage ; mais je désire vous le faire employer pour une meilleure occasion. »

Rosny combattait aux côtés du roi à la bataille d'Ivri ; il eut deux chevaux tués sous lui et reçut plusieurs blessures ; il tomba baigné dans son sang

et demeura évanoui. Revenu à lui longtemps après, il se trouva seul sur le champ de bataille, environné de morts, désarmé et sans domestiques; il croyait la bataille perdue, lorsque quatre des ennemis venant à lui le prièrent de les recevoir pour ses prisonniers et de leur sauver la vie. Ce fut ainsi qu'il apprit la victoire de Henri IV; il se fit aussitôt transporter à Rosny pour s'y faire traiter; le roi y était alors : du plus loin que Henri le reconnut, il alla au-devant de lui, et lui parlant plus en ami qu'en roi, lui témoigna les inquiétudes les plus obligeantes sur sa santé. Rosny le remercia et lui dit qu'il s'estimait heureux d'avoir souffert pour un si bon maître. Alors Henri lui répond : « Brave soldat et vaillant chevalier, j'avais toujours eu très-bonne opinion de votre courage et conçu de bonnes espérances de votre vertu, mais vos actions signalées et votre réponse modeste ont surpassé mon attente; et partout, en présence de ces princes, capitaines et grands chevaliers qui sont ici près de moi, vous veux-je embrasser des deux bras. » Alors il se jette à son cou et le serre tendrement; en le quittant, il

lui dit : « Adieu, mon ami, portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître. »

Lorsque Rosny fut élevé au faîte des honneurs par la reconnaissance de Henri, il devint l'objet de la jalousie et de la haine des courtisans. Le roi résista longtemps aux menées dirigées contre le ministre fidèle, l'ami dévoué pendant la mauvaise comme pendant la bonne fortune. Enfin une calomnie, *travaillée de main de courtisans*, selon l'expression de Sully lui-même, faillit saper les fondements de cette amitié respectable qui l'unissait à Henri. On avait représenté Sully comme dangereux, comme prêt à s'armer contre son maître des bienfaits de son ami ; on avait cité les exemples de tant d'ingrats et de traîtres dont ces temps malheureux abondaient. Les avis étaient si multipliés, si détaillés, toutes les circonstances avaient été rassemblées avec tant d'art, qu'elles avaient ébranlé Henri IV. Déjà son cœur se resserre et s'éloigne ; Sully voit les progrès de la calomnie, peut l'arrêter d'un seul mot et ne daigne pas le dire. Henri attend ce mot et ne l'exige point ; la douce familiarité, le badinage ai-

mable, la liberté, la confiance, avaient fui de leurs entretiens; Henri n'était plus que poli, Sully n'était plus que respectueux; le ministre n'était pas renvoyé, mais l'ami était disgracié.

La froideur du roi continua quelque temps; mais cependant, voyant que rien de ce qu'on avait avancé contre son ministre ne se vérifiait, il envoya à Sully, sous prétexte de quelques affaires, Villeroy et Sillery, croyant que Sully leur ouvrirait son cœur; mais Sully était résolu de se taire jusqu'à ce que le roi lui parlât lui-même.

Le lendemain, Sully se présenta devant le roi. Sitôt que celui-ci l'aperçut, il le salua en lui disant : Bonjour, monsieur, au lieu de l'appeler mon ami ou grand-maître, comme il en avait l'habitude.

Sully fit une inclination plus profonde qu'à l'ordinaire, et il se disposait à prendre congé du roi, lorsque Henri, qui ne pouvait plus soutenir cet état d'incertitude et de froideur, l'arrêta. « Venez-ça, » lui dit-il en l'entraînant dans une allée du parc, « n'avez-vous rien à me dire? — Non, sire, répond Sully. — Oh! si, ai-je bien moi à vous, »

reprit le roi. Puis il continua avec son ton de familiarité ordinaire : « Mon ami, je ne saurais plus souffrir (après vingt-trois ans d'expérience et de connaissance de l'affection et de la sincérité de l'un et de l'autre) les froideurs, retenues et dissimulations dans lesquelles nous vivons depuis un mois, car, pour vous dire la vérité, si je ne vous ai pas dit toutes mes fantaisies, ainsi que j'étais accoutumé, je crois que vous m'avez aussi celé les vôtres ; et telles procédures seraient aussi dommageables à vous qu'à moi, et pourraient aller journellement en augmentant par la malice et artifice de ceux qui envient autant ma grandeur qu'ils sauraient faire votre faveur auprès de moi. Et pour cette cause, j'ai pris la résolution de vous dire tous les beaux contes que l'on m'a faits de vous, les artifices dont on a usé pour vous brouiller avec moi, et ce qui m'en est resté sur le cœur : vous priant de faire le semblable, sans craindre que je ne trouve rien de mauvais de toutes les libertés dont vous pouvez user ; car je veux que nous sortions d'ici vous et moi le cœur net de tout soupçon, et contents l'un de

l'autre. Et partant, comme je veux vous ouvrir mon cœur, je vous prie de ne rien me déguiser de ce qui est dans le vôtre. » Alors il lui dévoile toute la trame ourdie contre lui, et toutes les douleurs qu'il en a ressenties. Sully se justifia pleinement. Henri, sincèrement affligé d'avoir pu douter de l'attachement de son ministre, s'écria alors : « Cruel ! comment pourriez-vous laisser à votre ami le désespoir de vous croire infidèle ? » Sully, pénétré de ce tort, le seul qu'il ait pu avoir à se reprocher, veut tomber aux pieds de son maître.... « Que faites-vous, Sully ? lui dit le roi, vos ennemis vous voient, ils vont penser que je vous pardonne; ne leur donnez point la satisfaction de supposer que je vous ai cru coupable. » Alors leurs embrassements deviennent leur seul langage ; ils versent dans le sein l'un de l'autre ces larmes de l'amitié dont la douceur est inexprimable. Deux cœurs qui ont ainsi pleuré ensemble ne peuvent plus être enlevés l'un à l'autre.

Ensuite Henri sortit de l'allée, tenant Sully par la main, et demanda aux courtisans quelle heure il

était ? On lui répondit qu'il était une heure après midi et qu'il avait été très-longtemps. « Je vois ce que c'est, dit ce prince, il y en a auxquels cet entretien a ennuyé plus qu'à moi ; afin de les consoler, je veux bien vous dire à tous que j'aime Rosny plus que jamais, et qu'entre lui c'est à la vie et à la mort ; et vous, mon ami, allez-vous-en dîner, et me servez comme vous avez toujours fait, car je suis très-content. »

A ces traits nous pourrions en ajouter un grand nombre d'autres, pour prouver à quel point Henri IV savait apprécier un ami. Les mémoires de Sully sont un monument érigé à cette amitié d'un roi et d'un sujet. Dans ces mémoires, où Sully, plus grand que modeste, ne s'est pas peint sans doute à son désavantage, on respecte, on admire Sully, mais c'est Henri IV qu'on aime. Les lettres qu'il lui a écrites au nombre de deux ou trois mille, sont un monument éternel de son attachement pour son ami. Nous en citerons seulement quelques-unes, où l'on verra que ce grand roi avait une affection si vive pour son ministre qu'elle le portait à ces atten-

tions délicates et recherchées qui se rencontrent à peine de la part d'un ami de condition égale.

A MON COUSIN LE DUC DE SULLY.

« Mon ami, je viens tout présentement d'apprendre par quelques-uns qui sont arrivés de Paris, que le marquis de Rosny, votre fils, s'est blessé en montant à cheval, et pour ce que, comme père, je sais quelle douleur l'on souffre par de tels accidents, et comme bon maître j'y participe ; je vous fais ce mot et je vous dépêche ce courrier exprès, pour vous prier de m'en mander par lui des nouvelles, et vous temoigner le déplaisir que j'aurais qu'il eût mal. Je partirai demain, Dieu aidant, pour aller coucher à Corbeil, et jeudi dîner à Paris. Adieu, mon ami, ce treizième (février 1607) à Fontainebleau, mardi à deux heures après-midi.

» HENRY. »

AU MÊME.

« Je vous avais donné dix jours pour votre voyage de Bugey ; mais j'ai reçu des lettres impor-

tantes de Buzenval, que je veux vous faire voir; vous me ferez plaisir de venir ce soir coucher à Puiseaux, où vous n'avez que faire de rien apporter. J'ai fait donner ordre pour votre logis; j'y ai envoyé mon lit de chasse; j'ai fait demander à Coquet de vous tenir un souper prêt et votre déjeuner du matin; car je ne vous tiendrai pas plus longtemps. Adieu, mon bon ami, que j'aime bien. »

AU MÊME.

« Mon ami, je me sens si mal, qu'il y a apparence que Dieu veut disposer de moi. Or, étant obligé, après le soin de mon salut, de penser aux arrangements nécessaires pour assurer ma succession à mes enfants et les faire régner heureusement, à l'avantage de ma femme, de mon Etat, de mes bons serviteurs et de mes pauvres peuples, que j'aime comme mes chers enfants; je désire conférer avec vous sur toutes ces choses. Venez donc me trouver en diligence, sans en rien dire à personne.»

Aussitôt après cette lettre, Sully se rendit auprès

de son maitre, qui, enchanté de le voir, lui dit : « Venez m'embrasser, mon ami, je suis merveilleusement aise de votre venue. C'est une chose singulière, comment, deux heures après que je vous ai écrit, j'ai commencé à être un peu soulagé de mes grandes douleurs ; elles s'en vont peu à peu. Voilà (ajouta-t-il en s'adressant à la reine) celui de mes serviteurs qui a le plus de soin et d'intelligence des affaires du dedans de mon royaume, et qui vous eût le mieux servi, et mes enfants aussi, si je vous eusse manqué. Je sais bien qu'il est d'une humeur un peu austère et quelquefois un peu trop libre, pour un esprit fait comme le vôtre, et que force gens lui eussent rendu sur cela de mauvais offices auprès de mes enfants et de vous, afin de l'en éloigner ; mais si jamais cette occasion se présente, et que vous vous serviez de tel et tel (qu'il nomma à la reine), que vous croyiez absolument leurs conseils, au lieu de suivre ceux de cet homme-là, vous ruinerez les affaires de l'Etat, et peut-être même le royaume, mes enfants et vous-même. Je l'avais mandé exprès, afin d'aviser avec vous et lui

aux moyens de prévenir ces malheurs; mais, grace à Dieu, je vois qu'il ne sera pas encore besoin cette fois de cette précaution. »

Nous terminerons ces citations par le billet suivant, où se peint si vivement l'affection de Henri pour Sully : « Mon ami, j'achèterois votre présence de beaucoup, car vous êtes le seul à qui j'ouvre mon cœur. Il n'y va ni de l'amour ni de la jalousie, c'est affaire d'Etat. Hâtez-vous, venez, venez, venez : ma femme, mes enfants, tout le ménage se porte bien. Ils vous aimeront autant que moi, ou je les déshériterai. »

II. D'Aubigné.

Théodore-Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mme de Maintenon, fut aussi du nombre de ceux qui jouirent de l'amitié de Henri IV. Dans les guerres que ce prince fut obligé d'entreprendre pour reconquérir son royaume, d'Aubigné lui rendit les plus grands services, bravant tous les dangers, cherchant les postes les plus périlleux, et exposant sa vie pour

sauver celle de son maître. Il ne lui fut pas moins utile par son talent pour les négociations ; cependant, au dire d'Aubigné, ce prince ne le récompensa pas comme il le méritait. L'ingratitude n'était certainement pas le vice de Henri IV ; mais ce prince, obligé de se concilier par ses bienfaits les seigneurs du parti de la ligue, se voyait souvent forcé de priver ses anciens serviteurs des récompenses auxquelles ils se croyaient en droit de prétendre. De là des plaintes souvent répétées de la part de ces derniers contre l'ingratitude du roi ; d'Aubigné, qui se croyait le droit de tout dire au roi, se plaignit souvent et plus haut que les autres ; Henri n'en fit pas plus pour sa fortune. Voici un trait fort connu, et qui se trouve dans un grand nombre de recueils d'anecdotes, mais un peu défiguré ; nous allons le rétablir tel que d'Aubigné lui-même le raconte.

D'Aubigné était gentilhomme de la chambre de Henri IV ; une nuit qu'il était couché dans la garde-robe de son maître avec le sieur de La Force, il lui dit à plusieurs reprises : « Notre maître est un ladre

vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » La Force, qui sommeillait, lui demanda ce qu'il disait : « Vous êtes donc sourd, » lui cria le roi, que l'on croyait bien endormi, « il dit que je suis un ladre vert, et l'homme le plus ingrat qu'il y ait sur la terre. — De quoi, ajoute d'Aubigné dans son histoire, je restai un peu confus ; cependant le lendemain le roi ne me fit pas plus mauvais visage, mais ne me donna pas un sol de plus. » Les faiseurs d'anecdotes, au lieu de parler de la confusion qu'éprouva d'Aubigné en entendant le roi, lui font répondre : « Dormez, sire, nous en avons encore bien d'autres à dire. » Un tel mot eût été le comble de l'impertinence.

Cependant sa franchise trop rude, la vanité qu'il tirait de ses services, et ses exigences sans cesse renouvelées, déplurent à Henri IV ; d'Aubigné le sentit et se retira de la cour ; il y revint quelque temps après, mais il ne tarda pas à être exilé une seconde fois sur la demande de la reine-mère, à qui d'Aubigné n'épargnait pas les épigrammes. Il recherchait alors en mariage Melle de Lezai, noble

et riche orpheline ; mais son tuteur refusa nettement de donner la main de sa pupille à un homme disgracié d'une manière aussi publique et aussi éclatante ; d'Aubigné réitéra trois fois sa demande, trois fois il trouva le tuteur inflexible. Il recourut alors au roi, qui, au lieu de lui répondre, s'empressa d'écrire à Melle de Lezai qu'il n'avait aucun ami qu'il estimât davantage et qui lui fût plus cher que d'Aubigné. Melle de Lezai communiqua la lettre à Agrippa, et ils allèrent ensemble la montrer au tuteur ; mais celui-ci, après avoir réfléchi, osa dire à d'Aubigné que la lettre était fausse, et Dampierre, La Rochefoucault, Retz et Brissac, parents de Melle de Lezai et rivaux d'Agrippa, furent de cette opinion.

D'Aubigné, furieux qu'on osât douter de sa probité, voulait se battre contre les insolents ; mais Melle de Lezai parvint à le calmer, et pour prouver à son tuteur que la lettre était bien du roi, elle écrivit à ce prince ce qui se passait. Henri partit sans délai, et se rendit à Saint-Maixent, où l'on donnait une fête à laquelle assistaient d'Aubigné et

les seigneurs dont nous venons de parler. Il entre, à la grande surprise de tout le monde. D'Aubigné, en l'apercevant, va se jeter à ses pieds; Henri s'empresse de le relever et dit : « J'ai appris que des bruits injurieux se répandaient sur d'Aubigné, et lorsqu'il s'agit de l'honneur d'un ami, on ne fait que son devoir, en accourant soi-même sans retard pour le justifier. Je viens dire que la lettre que Melle de Lezai a reçue est de moi et qu'elle est écrite de ma propre main : c'est un témoignage que j'ai voulu rendre à d'Aubigné, en présence de cette respectable et brillante assemblée. » Agrippa se jeta de nouveau aux pieds de son souverain, qui le releva et l'embrassa tendrement. Il parla ensuite au tuteur pour le mariage de d'Aubigné et de sa pupille, et l'on comprend que celui-ci ne fit plus de difficulté.

D'Aubigné se retira dans son gouvernement de Maillezais; mais tant que vécut Henri IV, il se montra dans toutes les occasions sujet fidèle et dévoué; aussi, chaque fois qu'il se présenta devant ce prince, il en fut toujours bien accueilli.

III. Lesdiguières.

LESDIGUIÈRES (François de Bonne, duc de), connétable de France, né à Saint-Bonnet de Chapsaur, dans le Haut-Dauphiné, fut un des capitaines de Henri IV, qui aida le plus efficacement ce prince à monter sur le trône, et depuis contribua encore beaucoup à défendre sa puissance contre les ennemis de la France. Henri IV disait de lui : « Je voudrois avoir autant de Lesdiguières qu'il y a de grains dans une grenade. Lesdiguières est ma créature; il n'a jamais eu d'autre maître que moi ; il a mangé comme moi son pain bis le premier, il est juste qu'il mange maintenant son pain blanc. » Dans une autre occasion, il disait « qu'il ne voudroit céder qu'à Lesdiguières le titre de premier capitaine de l'Europe. »

Il fut nommé gouverneur du Dauphiné, et sa présence dans cette contrée contribua beaucoup à préserver la France d'une invasion. Non-seulement il contint les ennemis, mais il porta même la guerre

en Savoie. On cite un fait de la même campagne qui caractérise bien la sagacité de ce capitaine. Le duc de Savoie, malgré les revers qu'il essuyait tous les jours, eut la hardiesse de construire un fort sur les terres de France, au-dessus du village de Barraux. Lesdiguières n'y mettait aucun obstacle, et les officiers en murmuraient; il reçut même des reproches de la cour : « Votre Majesté, répondit-il au roi, a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie veut en faire la dépense, il faut le laisser faire; dès que la place sera suffisamment garnie, je me charge de la prendre. » En effet, il la prit en moins de deux heures, quoique la garnison fût préparée à une attaque.

Après la paix avec la Savoie, Lesdiguières demanda au roi la permission de faire un voyage en Languedoc pour prendre possession du vicomté de Villemur. Le roi lui écrivit cette courte lettre :

« Mon cher ami Lesdiguières, je vous accorde ce que vous me demandez, mais à condition que

vous reviendrez bientôt ; car, quand vous êtes en Dauphiné, je suis en repos pour tous ces quartiers-là, au lieu que quand vous en êtes absent, je suis toujours en inquiétude.

» Votre bien affectionné,

» HENRI, maître et ami. »

Il fut nommé maréchal de France en 1608, et sa terre fut érigée en duché-pairie. On se rappelle qu'il était chargé de commander l'armée qu'Henri IV envoyait au duc de Savoie pour faire la conquête du Milanais. La mort du roi arrêta les grands projets qu'il avait conçus, ce qui n'empêcha pas Lesdiguières de passer les monts et de battre les Espagnols sur tous les points. Rappelé par les ordres de la cour, il servit utilement Louis XIII comme il avait servi Henri IV. En 1622, il abjura le calvinisme, et la même année il fut nommé connétable de France, *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu*, disent les lettres patentes qui lui conférèrent ce titre. Après lui, cette dignité n'a été donnée à aucun autre. Il mourut en 1626,

ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie son grand courage et son étonnante activité.

IV. Crillon.

Louis de Balbe, ou Balbis de Berton de Crillon ou Grillon, fut aussi un des amis les plus dévoués de Henri IV, et l'un des plus grands guerriers du xvie siècle. Reçu chevalier de Malte au berceau, il prit, comme cadet, le nom de *Grillon* ou *Crillon*, d'une terre de son père; et ce nom, illustré par lui, fut adopté dans la suite par les chefs de sa maison. Le soldat l'appelait l'*Homme sans peur*, Charles IX, Henri III et la reine Marguerite le saluaient du nom de *Brave*, et Henri le Grand le surnomma le *Brave des braves*. Sa franchise égalait son courage; généreux et désintéressé, il ne fut pas moins célèbre par ses vertus que par ses exploits. Il se distingua sous cinq règnes : Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Il n'entra dans aucun des partis qui déchiraient la France à cette époque; pour lui, il ne connaissait d'autre

parti que le service du roi légitime. Lorsque Henri III, forcé de se retirer à Tours, y fut attaqué par le duc de Mayenne, Crillon, avec des forces inégales, soutint le combat pendant six heures et fit des prodiges de valeur. Enfin, l'arrivée du roi de Navarre força Mayenne à la retraite. Crillon, dangereusement blessé, fut visité par les deux monarques. Ce fut dans cette occasion que le roi de Navarre dit ces paroles mémorables qu'on lui entendit répéter lorsqu'il fut monté sur le trône de France : « Je n'ai jamais craint que Crillon. » Et lorsqu'il vint prendre congé de lui pour aller avec Henri III mettre le siége devant Paris : « Adieu, *mon brave*, lui dit-il; comptez toujours sur l'amitié de Henri de Bourbon. »

Les blessures de Crillon le retinrent dix-huit mois à Tours. Pendant ce temps-là, Henri III fut assassiné. Henri IV se hâta d'écrire à Crillon : « Parmi la presse de mille et mille affaires, si aurez-vous ce mot de ma main pour vous assurer combien je prise l'affection que vous m'avez toujours gardée. Vous aurez beaucoup de regret à notre

commune perte. Vous avez perdu un bon maître; mais vous éprouverez que j'ai succédé en la volonté qu'il vous portait. Adieu, brave Crillon. »

La suite prouva que Henri IV avait bien jugé Crillon; et celui-ci trouva non-seulement un nouveau maître plein de bonne volonté pour lui, mais un ami sur l'attachement duquel il pouvait compter.

Crillon était encore malade de ses blessures lorsque Henri livra au duc de Mayenne le combat d'Arques [1] en Normandie; mais dès qu'il fut convalescent il le rejoignit, et combattit en héros à la bataille d'Ivry, d'abord à l'aile gauche de l'armée, et ensuite au centre pour veiller de plus près sur la personne du roi.

Au siége de Rouen, Biron fit des fautes qu'il imputa à Crillon. Celui-ci, furieux, l'accabla du poids de sa colère, sans être retenu par la présence du roi. Le lendemain, il reconnut sa faute, se jeta aux pieds de Henri, qui le releva, l'embrassa et

[1] On verra plus loin pourquoi nous ne parlons pas ici du fameux billet que Henri IV aurait écrit à Crillon après cette bataille.

réconcilia les deux guerriers. Peu de jours après, Crillon entra dans Quillebeuf avec une barque chargée de provisions. André de Villars assiégeait cette place qui n'était défendue que par quarante-cinq soldats et dix gentilshommes. A ses sommations, le héros répondit : « Villars est dehors, mais Crillon est dedans. » Villars, offensé de ce mot, fit donner l'assaut; mais la vigoureuse résistance de Crillon repoussa cette attaque et le força bientôt à lever le siège. Henri IV lui écrivit à cette occasion : « Je suis très-aise que l'issue du siége de Quillebeuf ait été telle que je me l'étois promis; car sachant que vous y étiez entré, je m'assurai bien que mes ennemis n'acquerroient que de la honte. Adieu, brave Crillon; Dieu vous ait en sa sainte garde pour l'amour de vous et pour l'amour de moi. »

Pendant tout le temps que dura la guerre, Crillon assista à toutes les affaires importantes; cependant, par une cause que nous ignorons, il ne se trouva pas au siége d'Amiens, lorsque cette ville, étant tombée par surprise au pouvoir des

Espagnols en 1597, fut assiégée par Henri IV, qui força sa garnison à capituler, après avoir repoussé l'armée de secours amenée par le cardinal Albert, archiduc d'Autriche. Le lendemain du combat livré aux troupes de l'archiduc, le roi écrivit à Crillon :

« Brave Grillon, pendez-vous de n'avoir été ici près de moi lundi dernier à la plus belle occasion qui se soit jamais vue et qui peut-être se verra jamais. Croyez que je vous y ai bien désiré.....

» J'espère jeudi prochain être dans Amiens, où je ne séjournerai guères, pour aller entreprendre quelque chose, car j'ai maintenant une des belles armées que l'on sauroit imaginer. Il n'y manque rien que le brave Grillon, qui sera toujours le bien venu et vu de moi. Adieu. Ce xx septembre, au camp devant Amiens[1].

» HENRY. »

[1] Cette lettre, dont nous donnons un *fac-simile*, se trouve dans les archives de M. le duc de Crillon, et a été reproduite dans le t. IV, p. 848, du *Recueil des lettres missives de Henri IV*, par M. Berger de Xivrey, qui fait à ce sujet la remarque judi-

Après la soumission d'Amiens, le roi tourna ses armes vers la Bretagne, la seule province de son royaume qui ne fût pas encore soumise à son obéissance. Le duc de Mercœur et de Penthièvre, gouverneur de cette province, prétendait s'y maintenir, avec le secours des Espagnols, dans une

cieuse suivante : « C'est probablement cette lettre que Voltaire se rappelait confusément lorsqu'il a donné, dans les notes de la *Henriade*, le fameux billet ainsi conçu : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon ! je vous aime à tort et à travers. »

» Non-seulement toutes nos recherches pour trouver l'original ou une copie ancienne d'un tel billet ont été infructueuses, mais nous ne l'avons trouvé imprimé nulle part avant ces notes sur le vers 109 du chant VIII de la Henriade. Nous remarquerons que ce regret de n'avoir pas eu Crillon à une affaire décisive s'appliquerait moins heureusement qu'ici aux combats d'Arques, qui durèrent plusieurs jours sans un succès immédiat, et dont la grande importance fût de permettre à Henri IV d'attendre le secours que lui amenaient les princes et le maréchal d'Aumont, dont l'arrivée détermina le duc de Mayenne à décamper. D'ailleurs, en 1589, Henri IV n'avait pas encore combattu avec Crillon, chevalier de Malte, zélé catholique, très-attaché à la personne de Henri III, et qui n'avait servi que dans les armées de son ordre ou dans celles du roi de France. Henri IV ne pouvait lui tenir alors le langage qu'il lui a tenu sept ans plus tard. Il est donc très-probable que dans le fameux billet donné par Voltaire, son imagination aura suppléé à sa mémoire. Le siége d'Amiens, qui sortait du cadre de la Henriade, ne lui était pas aussi présent que le combat d'Arques. »

espèce d'indépendance. Au moment d'entreprendre cette campagne, le roi écrivit à Crillon :

« Brave Grillon, ce serait trop de n'avoir été au siége d'Amiens et de faillir à celui de Nantes. Le sieur de Pilles, qui a vu le premier, vous témoignera ce qui s'y est fait et comme je vous y ai désiré; que si vous manquez au second, il n'y a plus d'amis [1]. Quant à de mes nouvelles, ce serait

[1] La manière dont le roi rappelle ici à Crillon son billet du 20 septembre, nous paraît une preuve de plus de l'altération de ce billet par Voltaire. Outre qu'on ne saurait vraisemblement supposer que Henri IV se fût répété en termes aussi saillants pour le combat d'Arques et pour le siége d'Amiens, on peut dire que s'il l'eût fait, il aurait rappelé à Crillon, soit le 20 septembre, soit ici, la première de ces absences; il parlerait du siége de Nantes, non comme de la seconde occasion, mais comme de la troisième que ce brave laisserait échapper. Mais nous répéterons (et l'insistance est permise pour réfuter une citation aussi célèbre), qu'à Arques Henri IV n'aurait pu tenir un pareil langage à Crillon, avec qui il n'avait pas encore combattu.

Ajoutons encore aux observations de M. Berger de Xivrey, les réflexions pleines de justesse de M. Edouard Fournier, un de nos critiques les plus judicieux et les plus érudits [a] : « Plutôt que de laisser chômer Henri IV d'esprit et de bonnes répliques, on s'en va lui en trouver jusque chez les anciens. On eût mieux fait de s'en tenir aux *mots* qu'il dit réellement, et dont le recueil n'est certes

[a] *L'Esprit dans l'histoire*, recherches et curiosités sur les mots historiques, par Edouard Fournier, 1 vol. in-12, Paris, Dentu, 1857, p. 145 et 146.

faire trop de tort à la suffisance du porteur : si bien que je remettrai le surplus à lui, et finirai par vous assurer que l'occasion de vous témoigner que je vous aime ne se présentera jamais que je ne l'embrasse avec toute l'affection que vous sauriez désirer de moi. Adieu, brave Crillon ; ce XXIII[e] janvier, à Paris. » HENRY. »

On sait que le siége de Nantes n'eut pas lieu,

pas mince ; on eût mieux fait surtout de nous transmettre, sans les frelater d'aucune sorte, les gaillardes paroles échappées à sa verve aimable et vaillante. Vient ensuite la critique du fameux billet : *Pends-toi*, *brave Crillon*, avec les observations de M. Berger de Xivrey. M. Fournier ajoute, après avoir cité la lettre véritable, qui a donné probablement à Voltaire l'idée de ce billet : « Remarquez que Henri IV ne tutoie pas Crillon. Il eût manqué, s'il l'eût fait, non-seulement à l'une de ses habitudes, mais à l'un des usages de son siècle, où ces manies de familiarité, qui ont si trivialement ajouté au peu d'urbanité du nôtre, n'avaient pas cours encore, Dieu merci ! Quant à la formule du billet, qui semble une des raisons qui l'ont fait remarquer, ne vous en étonnez pas trop ; elle était ordinaire au Béarnais en pareilles occasions : on a de lui un billet au borgne Harambure, écrit tout-à-fait dans le même style :

« Harambure, pendez-vous de ne vous être point trouvé près de moi, en un combat que nous avons eu contre les ennemis, où nous avons fait rage, etc.... Adieu, Borgne. »

Recueil des lettres missives de Henri IV, publiées par M. Berger de Xivrey, t. IV, p. 375.

et que le mouvement seul de l'armée française, commandée par Henri IV, suffit pour déterminer le duc de Mercœur à faire sa soumission.

En 1600, Crillon commandait une armée en Savoie. Il prit le fort de l'Ecluse, Chambéri, Montmélian et plusieurs autres places. Ce fut en apprenant ce succès, que Henri, dans son enthousiasme, le surnomma le *Brave des braves*.

Quand la paix fut signée avec la Savoie, Henri se rendit à Lyon pour y recevoir Marie de Médicis, sa femme. C'est dans cette ville, qu'entouré de sa cour et des ministres étrangers, Henri dit, en mettant la main sur l'épaule de Crillon : « Messieurs, voilà le premier capitaine du monde. — Vous en avez menti, sire, répondit vivement Crillon; je ne suis que le second ; c'est vous qui êtes le premier. »

L'âge et les infirmités, non moins que son caractère, rendant peu agréable à Crillon le séjour de la cour, lui faisaient désirer le repos. Il obtint la permission de céder son régiment des gardes à Créqui, comme au plus digne, et retourna vivre

à Avignon comme un citoyen simple et modeste.

La retraite du courtisan est pour l'ordinaire suivie de l'oubli le plus complet : il était réservé au brave Crillon, ou plutôt à Henri IV, de faire exception à cet usage, aussi injuste pour le sujet que peu honorable pour le prince ; non seulement Henri lui conserva toujours son estime et son amitié, mais il fit encore ses efforts pour le rappeler, en lui écrivant les lettres les plus pressantes ; voici la première qu'il reçut à Avignon :

« Brave Crillon, J'ai été très-aise de cette commodité, pour vous assurer de plus en plus de la continuation de mon amitié, et vous prie de croire que vous êtes toujours dans mon esprit. Revenez me joindre au plus tôt. Vous ne trouverez peut-être pas ici d'aussi beaux jours que dans votre patrie, mais vous ne trouverez en aucun lieu personne qui vous aime mieux que moi. Adieu, brave Crillon.

» HENRY. »

La sensibilité de Crillon en recevant cette lettre fut extrême ; il s'empressa de témoigner sa recon-

naissance à son maître et de lui annoncer son retour si sa santé lui en laissait la faculté. Il en informa en même temps ses meilleurs amis de la cour ; mais peu après, la plupart de ses blessures s'étant rouvertes, il lui fut impossible de se rendre aux désirs du roi. Cependant ce prince, qui ignorait sa situation, était toujours dans l'impatience de le voir arriver, et pour hâter son retour il lui écrivit en ces termes :

« Brave Crillon, vous avez oublié votre maître et vos amis; je n'en fais de même; aussi aimai-je mieux que vous ne faites. Vous saurez de mes nouvelles par le sieur Delille, mais par ce mot vous serez assuré de la continuation de mon amitié. Il y a fort longtemps que l'on dit que vous venez, mais je n'en croirai rien que je ne vous voie. — Adieu, brave Crillon. » HENRY. »

Hélas ! ce bon roi n'eut pas le plaisir de le revoir, car deux jours après avoir écrit cette lettre il fut assassiné. Cette mort tragique remplit de douleur Crillon et le plongea dans un état mélanco-

lique qui ne finit qu'avec sa vie. On ne l'entendit plus prononcer le nom de Henri sans répandre des larmes. Il passa le reste de sa vie à faire de bonnes œuvres, partageant sa fortune avec les pauvres, et trouvant dans la religion ce courage que ne donnent ni le sang ni l'honneur contre les infirmités du corps et les peines de l'âme. Il mourut le 2 décembre 1615, et le dernier mot qu'il prononça fut : Henri [1].

D'autres noms réclameraient aussi leur place dans cette liste des amis de Henri IV ; nous voudrions parler de sa reconnaissance et de son affection pour Duplessis-Mornay, qui se dévoua à lui dans toutes ses traverses, l'aida de la sage sévérité de ses conseils, du puissant secours de sa plume, de la vigueur de son bras ; nous voudrions parler de sa tendresse pour Givri, pour Saint-Luc ; de la rançon qu'il paya pendant sa plus grande détresse, pour délivrer Lanoue ; de sa déférence pour le premier des Birons, et de tous ses efforts pour arra-

[1] Voir l'*Histoire du brave Crillon*, 1 vol. in-12, *Lille*.

cher le fils de ce héros à de coupables intrigues; mais nous croyons en avoir assez dit dans le cours de cet ouvrage pour faire apprécier l'âme de ce roi, « le plus français des rois de France, » selon l'expression d'un historien moderne; et si quelque chose manque à l'idée que nous avons voulu en donner, nous allons, pour y suppléer, reproduire le portrait qu'en a tracé celui de tous les hommes qui l'a le mieux connu et le mieux apprécié.



CHAPITRE V

I. Portrait de Henri IV.

« La nature prodigua à ce prince, dit Sully, toutes les faveurs, excepté celle d'une mort telle qu'il devait l'espérer. Il avait la taille, le corps et tous les membres formés avec cette proportion qui constitue non-seulement ce qu'on appelle l'homme bien fait, mais encore l'homme fort, adroit, vigoureux et sain. Son teint était cuivré, tous les traits de son visage vifs et agréables, ce qui lui donnait une physionomie des plus heureuses. Ses manières étaient d'ailleurs si familières et si engageantes, que ce qu'il y mettait quelquefois de majesté n'en dérobait jamais entièrement cet air de facilité et

d'enjoûment qui lui était naturel [1]. Il était né généreux, vrai, sensible et compatissant. Il avait pour ses sujets la tendresse d'une mère, et pour l'Etat l'attachement d'un père de famille. Cette disposition le ramenait toujours, et du sein même des plaisirs, au projet de rendre son peuple heureux et son royaume florissant. De là, cette fécondité à imaginer et cette attention à perfectionner une multitude de règlements utiles. Il serait difficile de nommer une branche de l'administration, et même une condition ou une profession, sur laquelle ses réflexions ne se soient pas portées. Il voulait, disait-il,

[1] Voici le portrait qu'en a laissé son historien Hardouin de Péréfixe. Henri était de médiocre stature, dispos et agile, endurci au travail et à la peine. Il avait le corps bien formé, le tempérament bon et robuste, et la santé parfaite, hormis que par delà l'âge de cinquante ans, il avait eu quelques légères atteintes de goutte. Il avait le front large, les yeux vifs et assurés, le nez aquilin, le visage doux et auguste, et néanmoins la mine guerrière et martiale, le poil brun et assez épais. Il portait la barbe large et les cheveux courts. Il commença à grisonner dès l'âge de trente-cinq ans. Sur quoi il avait accoutumé de dire à ceux qui s'en étonnaient : « C'est le vent de mes adversités qui a donné là.... » Cette physionomie si caractéristique d'Henri IV se conserva jusque dans le tombeau, et nous la retrouverons intacte, lorsque nous parlerons plus tard de la profanation des sépultures royales à Saint-Denis, en 1793.

que la gloire disposât de ses dernières années et les rendît tout ensemble agréables à Dieu et utiles aux hommes. L'idée du grand et du beau se trouvait placée comme d'elle-même dans son esprit; ce qui lui faisait regarder l'adversité comme un simple obstacle passager. Le temps est la seule chose qui ait manqué pour conduire ses utiles projets à leur fin. L'ordre et l'économie étaient des vertus nées avec lui et ne lui coûtaient presque rien. Jamais monarque n'aurait été plus en état de se passer de ministre : le détail des affaires n'était point pour lui un travail, mais un amusement. Les princes qui veulent s'occuper du gouvernement de leur Etat, se trouvent incapables ou de s'abaisser au détail des affaires ou de s'élever à des objets plus importants. Mais l'esprit de Henri savait se proportionner à tout. Ses différentes lettres en sont autant de preuves, et l'usage où l'on était de s'adresser à lui directement pour de simples bagatelles, le montre encore plus clairement. Ce prince, par de continuelles réflexions sur les effets de la colère, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité

de se faire des partisans, enfin, par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avait converti ses premiers transports si bouillants en de simples mouvements d'impatience qui se faisaient apercevoir sur son visage, dans son geste et plus rarement dans ses paroles. Malgré l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité, il se livrait volontiers à la douce joie que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sait se plier aux relations de la vie privée; il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier, pourvu que, hors de cette sphère, il se montre également capable des devoirs de son rang; mais le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître. »

Il y eut cependant des ombres à ce tableau, et la plus grande fut, sans contredit, le funeste penchant d'Henri IV pour les plaisirs. Sous ce rapport, il ne sut pas se commander à lui-même, ni secouer un joug qui pesait à sa conscience de roi et de chrétien. Les chutes d'un si grand prince et d'un si noble caractère font bien voir combien il est facile à l'homme, même le plus heureusement doué,

de tomber dans des fautes humiliantes, et combien il est important d'exercer une vigilance continuelle sur soi-même, si l'on ne veut pas que la passion asservisse le cœur.

Cependant, telle tyrannique qu'elle fût, jamais Henri ne se laissa aveugler au point de la faire entrer en balance pour le choix de ses ministres, pour le sort de ses serviteurs et pour les délibérations de son conseil. Quand l'honneur et l'intérêt du pays l'exigeaient, alors la voix du devoir prenait le dessus et il répondait toujours à son appel.

II. Sa liaison avec saint François de Sales. Sa mort.

Il recherchait aussi la compagnie des gens de bien et des hommes de mérite, non-seulement de son royaume, mais aussi des pays étrangers. Il avait une affection et un respect particuliers pour saint François de Sales, et chercha à l'attirer et à le fixer en France. Lorsque le saint évêque vint à Paris, Henri voulut l'entretenir en particulier; et à mesure qu'il le connut davantage, son estime et son admi-

ration s'accrurent davantage. « M. de Genève, disait-il, est le phénix des prélats ; il réunit au plus haut degré naissance illustre, science rare et piété éminente. J'aime beaucoup M. de Genève, parce qu'il ne sait point flatter. »

Dans une autre occasion, ayant remarqué l'intime liaison qui existait entre le pieux évêque et Deshayes, son secrétaire, qui était gouverneur de Montargis, « Deshayes, lui dit-il, lequel aimez-vous le mieux, de moi ou de l'évêque de Genève ? — Sire, répondit le gentilhomme embarrassé, je vous prie de m'excuser ; vous êtes mon roi et mon souverain, et, en cette qualité, je vous dois respecter et aimer incomparablement plus que personne. — Laissons là le devoir, repartit Henri, je veux que vous m'avouiez franchement lequel des deux vous aimez le mieux ou lui ou moi. — Sire, répliqua Deshayes, j'avoue ingénûment que j'éprouve à l'égard de M. de Genève une amitié plus douce et plus sensible, laquelle ne peut pas même souffrir de comparaison, car elle est en son plus haut degré. — Je n'en suis pas fâché, reprit le roi ;

mais dites-lui de ma part que je désire faire le troisième en son amitié. »

L'estime d'Henri pour François de Sales était si grande, qu'il exprima hautement l'intention de le demander au pape, pour l'envoyer en Angleterre travailler à la conversion du roi Jacques. Il lui fit aussi, pour le fixer en France, les offres les plus magnifiques. « Si votre majesté a quelque bienveillance pour moi, répondit l'évêque, je ne lui demande autre chose que le rétablissement de la religion catholique et de ses églises dans le pays de Gex. — Je me crois au-dessus de ceux qui briguent mes bienfaits, répondit le roi, touché d'un si grand désintéressement; mais je suis au-dessous de ceux qui les refusent. »

Le saint évêque payait de retour l'affection du grand roi, et la mort tragique d'Henri fut pour lui un grand deuil : « L'Europe, écrivit-il à Deshayes, ne peut voir une mort plus funeste que celle du grand Henri. Ce prince, si grand en tout, à la vie duquel la grandeur semblait attachée, semblait ne devoir finir que par une glorieuse mort; et voilà

que celui qui avait échappé à tant de hasards tombe dans une rue sous le poignard d'un jeune inconnu ! Hélas ! comme tout ce que le monde offre de plus grand n'est que fantôme et illusion ! Mon Dieu, que ne sommes-nous sages par tant d'expériences ! que ne méprisons-nous ce monde si frêle et si fragile ! le plus grand bonheur de ce prince fut celui qui, le rendant enfant de l'Eglise, le rendit père de la France : c'est ce seul bonheur qui me fait espérer qu'à son dernier moment la miséricorde de Dieu aura mis dans son cœur royal la contrition nécessaire. Aussi prié-je la souveraine bonté de faire miséricorde à celui qui l'a faite à tant d'autres, de pardonner à celui qui a pardonné à tant d'ennemis vaincus. »

Tout porte à croire, dit le dernier biographe de saint François de Sales [1], que le vœu du saint évêque a été exaucé. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui se trouvait à Paris, eut le temps d'arriver près du prince mourant, pour lui donner l'absolution, avant qu'il eût perdu *le mou-*

[1] M. Hamon, curé de Saint-Sulpice.

vement et la chaleur de la vie [1]. C'est là un fait trop peu connu et qu'il nous est doux de consigner ici. Il est aussi digne de remarque, que les jours qui précédèrent sa mort, Henri IV était tout préoccupé de la grande et salutaire pensée des fins dernières.

Ayant fait part à Bassompierre et au duc de Guise de ses pressentiments, ceux-ci tâchèrent de dissiper sa tristesse, en lui faisant l'énumération de tous les genres de bonheur qu'il était parvenu à réunir. « Mes amis, leur dit-il, il faudra bientôt quitter tout cela : *Linquenda tellus et domus.*

« Vous ne savez pas, disait-il à son confesseur, le jour du sacre de la reine [2] dans l'église St-Denis, à quoi je pensais en voyant cette grande assemblée dans l'église ? Je pensais au jugement dernier et au compte que nous y devons rendre à Dieu.

Le jour même de sa mort (14 mai), il alla entendre la messe aux Feuillants « Et il fut re-

[1] Ce sont les termes du secrétaire du cardinal, consignés aux archives de l'archevêché de Bordeaux.

[2] Le 13 mai 1610, veille de sa mort.

marqué qu'il avait beaucoup plus de dévotion que de coutume, et plus longuement se recommanda à Dieu, ce jour-là. La nuit qui précéda, il se mit sur son lit, à prier Dieu à deux genoux; et dès qu'il fut levé, s'étant retiré pour cet effet dans son cabinet, on dut aller l'interrompre de sa prière, ce de quoi il témoigna son mécontentement [1].

On put juger de l'affection du peuple pour son roi, lorsque le bruit de l'horrible assassinat se répandit dans Paris. Tout le monde fut frappé d'effroi et de stupeur. On ne croyait d'abord le prince que blessé; mais « quand on sut assurément, dit Péréfixe, qu'il était mort, le mélange d'espérance et de crainte, qui tenait cette grande ville en suspens, éclata tout d'un coup en de hauts cris et en de furieux gémissements. Les uns devenaient immobiles et pâmés de douleur; les autres couraient les rues, tout éperdus; plusieurs embrassaient leurs amis, sans leur dire autre chose, sinon « Ah! quel

[1] Journal de Pierre de l'Estoile, grand audiencier en la chancellerie de Paris.

malheur ! » Quelques-uns s'enfermaient dans leurs maisons ; d'autres se jetaient par terre. On voyait des femmes échevelées, qui hurlaient et se lamentaient. Les pères disaient à leurs enfants : « Que deviendrez-vous, mes enfants, vous avez perdu votre père ? » Il y en eut quelques-uns qui en furent si vivement touchés qu'ils en moururent sur-le-champ. Enfin il ne semblait pas que ce fût le deuil de la mort d'un homme seul, mais de la moitié de tous les hommes. On eût dit que chacun avait perdu toute sa famille, tout son bien et toutes ses espérances par la mort de ce grand roi.

« Ainsi, celui que tant de piques, de mousquets et de canons, tant d'escadrons et de bataillons n'avaient pu endommager dans les tranchées et dans le champ de bataille, fut tué avec un couteau, par un lâche et traître coquin, au milieu de sa ville capitale, dans son carrosse et en un jour d'allégresse publique. Malheureux coup qui mit fin à toutes les joies de la France et qui ouvrit une plaie qui a saigné bien longtemps ! »

« Dire quel a été le deuil de Paris, raconte un

autre historien [1], c'est entreprendre de persuader une chose incroyable à qui ne l'a vue. Partout on voyait saillir des sources de pleurs ; partout on entendait les cris et les gémissements du peuple. Si on demande d'où venait cet extrême regret, la réponse est prompte : de l'amour.

» Ces torrents de larmes inondèrent toutes les campagnes. C'était pitié de voir, par toutes les provinces de France, les pauvres gens de village s'amasser en troupes sur les grands chemins, étonnés, hagards, les bras croisés, pour apprendre des passants cette désastreuse nouvelle ; et quand ils en étaient assurés, on les voyait se débander comme brebis sans pasteur, ne pleurant pas simplement, mais criant et bramant comme forcenés à travers les champs. »

La mémoire d'Henri IV se conserva ainsi dans le peuple français à travers les âges et les révolutions. Son souvenir restait vivant dans les cœurs. Il ne fallut pas moins que les horribles désastres qui troublèrent la fin du dix-huitième siècle, pour qu'on

[1] Pierre Matthieu.

osât fouler aux pieds la tradition d'amour et de respect constamment gardée au souvenir du bon roi [1]. Néanmoins, il se passa, en octobre 1793, lors de la profanation des tombes royales de Saint-Denis, un fait que l'histoire doit enregistrer dans ses annales. Dans cette violation sacrilége de la sépulture des princes qui avaient gouverné la France, rien n'était respecté, rien n'était épargné; les vandales modernes saccageaient les ossements des rois, et se livraient sous ces voûtes saintes à toutes sortes d'infamies, lorsque tout-à-coup ils reculèrent de surprise et de respect à la vue du corps parfaitement conservé d'Henri IV.

« Tête mâle et fière, dit un écrivain contemporain, visage noble et franc, nez aquilin, sur d'épaisses moustaches en croc, barbe entière, blanche et frisée, cheveux crépus sur un front ouvert et radieux, le royal mort semblait prêt à se lever d'un repos de trois cents ans, en s'écriant, l'épée à la main : « A moi, compagnons! et suivez mon panache blanc! Ventre-Saint-Gris! il y a

[1] Voir plus loin l'historique de la statue du Pont-Neuf.

trop longtemps que nous ne nous sommes battus ! » Un grenadier qui était présent, coupa une partie de la moustache en s'écriant : « Désormais, je suis invincible ! » Au lieu de jeter le corps avec les autres dans la commune fosse, les violateurs des tombeaux de Saint-Denis, le transportèrent à part et le laissèrent, pendant trois jours, exposé publiquement. Pendant ces trois jours, on vint de tous les quartiers de Paris et de la banlieue, des faubourgs même les plus régicides, rendre hommage au prince qui voulait que chaque paysan pût mettre le dimanche la poule au pot, mais qui sut aussi le mieux dompter les factions.

Historique des statues d'Henri IV, érigées sur le Pont-Neuf à Paris.

Six ans avant la mort de Henri, en 1604, lorsque le feu des guerres civiles était éteint, et que le royaume se trouvait dans l'état le plus prospère, la reconnaissance publique songea à élever une statue équestre à ce bon roi. Henri IV accepta avec joie cet hommage, expression de l'amour de son

peuple, parce qu'il se sentait digne de cet amour et que la flatterie n'y avait aucune part, et la statue fut commandée. Ce travail[1] fut confié à Jean de Bologne, sculpteur du grand-duc de Toscane, Ferdinand Ier. Elle fut achevée par Pierre Tacca, un de ses élèves les plus distingués.

Un architecte nommé Marchand fut chargé de disposer l'emplacement et de construire le piédestal en marbre. Louis XIII, mineur, en posa la première pierre le 2 juin 1614, en grande cérémonie.

Cette statue de Henri IV subsista cent soixante et dix-huit ans. Elle fut durant tout ce temps, l'objet de la vénération des Français, qui ne la voyaient jamais, sans se rappeler les qualités et les vertus d'un si bon prince; mais quand la France se trouva en proie au vertige révolutionnaire, les républicains de 1792 crurent anéantir la monarchie en anéantissant les emblêmes de la royauté. Un décret de

[1] Au moment où l'on apportait au Louvre le modèle en petit de la statue projetée, un poète fit l'impromptu suivant :

Petit cheval, joli cheval,
Doux au monter, doux au descendre,
Bien plus petit que Bucéphal
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

l'Assemblée nationale, 14 août 1792, prescrivit l'enlèvement des statues, bas-reliefs et autres monuments en bronze élevés dans les places publiques, comme étant des monuments élevés à l'orgueil, au préjugé et à la tyrannie. « On détruisit avec fureur ces monuments, et l'on commença la longue guerre que la barbarie a faite parmi nous aux beaux-arts. Le bronze fut destiné à faire des canons. La statue de Henri ne put être protégée par l'antique amour du peuple. La hache parricide abattit l'image d'un bon roi, d'un grand homme [1]. »

Un peu avant l'époque de ces destructions, la populace obligeait les passants à s'incliner devant la statue de Henri IV. Quelques mois après, la même populace la renversa et la brisa. Inexplicable contradiction d'amour et de haine, de respect et de fureur.

En 1814, l'idée de rétablir sur le Pont-Neuf la statue équestre de Henri IV surgit à la fois de toutes parts. Il serait difficile de dire quel est le premier qui peut en revendiquer l'honneur. D'après

[1] Lacretelle jeune, *Précis historique de la révolution.*

une note insérée au *Moniteur* au mois d'octobre 1817, cette initiative serait due à M. le marquis de Marbois, président de la Cour des comptes, et à M. de Beausset, évêque d'Alais, auteur des *Histoires de Fénelon et de Bossuet*. Quoiqu'il en soit, l'idée fut accueillie avec un enthousiasme universel. Une souscription fut ouverte, et les Français de toutes les classes s'empressèrent par leurs dons de concourir à l'érection du monument. L'exécution de celle-ci fut confiée à M. Lemot, membre de l'Institut, professeur à l'école des Beaux-Arts, ancien grand-prix de Rome. Cet artiste commença ce grand travail au mois de janvier 1815; et le 6 octobre 1817, la statue fut jetée en fonte. Le 14 août 1818, la statue sortit de la fonderie du Roule, traînée par dix-huit paires de bœufs; il s'agissait de transporter un poids de quarante milliers.

Le trajet s'opéra d'abord facilement et en moins d'une demi-heure; mais arrivés dans l'avenue Marigny, les bœufs, excédés de fatigue, ne purent plus avancer. Il fallut les remplacer par des che-

vaux ; mais on eut des peines incroyables à tourner l'avenue des Champs-Elysées, et à se placer au milieu de la chaussée. Une foule immense inondait le chemin que devait parcourir la statue. Tout à coup des ouvriers offrent de prêter secours ; on attache des cordes aux poutres du traîneau ; les ouvriers s'en saisissent ; mille bras s'emparent des traits de l'équipage, dont on détache les bœufs et les chevaux avec précipitation. Le monument s'ébranle. Il ne marche plus, il vole, et, en moins d'une demi-heure, il arrive sous les croisées du pavillon des Tuileries.

Ce n'était pas, sans doute, un spectacle auquel un cœur français pût demeurer insensible, que celui de la statue du bon roi, encore voilée, traînée comme en triomphe, transportée comme par enchantement, par le peuple de Paris, heureux et fier de pouvoir prouver son affection et son respect pour la mémoire de cet excellent prince. La statue continua sa route sans autre incident, jusqu'au terre-plein du Pont-Neuf ; le 20 août elle fut élevée sur son piédestal.

L'inauguration de ce monument fut faite avec une solennité remarquable, par Louis XVIII [1] en personne, le 25 août, jour de la fête de saint Louis. Quand le voile qui recouvrait la statue fut enlevé, on put admirer ce beau travail dans son ensemble et dans ses détails. « Le statuaire [2] a conservé avec une exactitude scrupuleuse l'ensemble de l'ancien monument, quant à l'allure du cheval, à

[1] En 1819, Louis XVIII fit fondre par M. Lemot deux statues de la même forme que celle qui est sur le Pont-Neuf; mais n'ayant que le quart de la dimension de la première. L'une était destinée à la grande galerie du château de Saint-Cloud. L'autre à la grande salle de l'Hôtel de ville de Paris.

Il existait au musée des monuments français, une statue en marbre blanc de Henri IV, exécutée par Francheville. Sur la demande de M. Pons, gouverneur du château de Pau, le roi a ordonné que cette statue serait placée dans la grande cour de ce château, berceau de Henri IV.

En 1819, M. le général Dijeon, député de Nérac, fit présent à cette ville d'une statue de Henri IV, en bronze. Cette statue fut exécutée par M. Raggi, élève de Bosio, et elle fut fondue par M. Carbonneau. Après avoir été exposée au Louvre pendant toute la durée de l'exposition des objets d'arts de 1819, elle a été envoyée à Nérac, où elle a été érigée sur la place principale de cette ville.

Une statue de Henri IV fut érigée en 1856, à la Flèche, dans le Maine.

[2] Extrait du rapport de MM Quatremère de Quincy, Dufourney et Pérignon, commissaires chargés de suivre les travaux de la statue.

l'attitude du cavalier et à son costume. Mais on remarque que le mouvement du cheval a plus de grace, d'action et de vie, et que les formes en sont d'un plus beau choix.

L'attitude du cavalier a aussi plus d'aisance et de noblesse. En restant fidèle à la vérité du costume qui exigeait que le prince fût revêtu de son armure, l'artiste a su en rompre l'uniformité et en corriger la dureté, pour ainsi dire, en donnant à l'écharpe jetée par dessus, plus de légèreté qu'elle n'en avait. Le mouvement de la tête du cavalier est combiné de manière à contraster heureusement avec celui de la tête du cheval. La physionomie de Henri est parfaitement saisie. On retrouve dans ses traits ce mélange de grace, de bonté et de noblesse qui le caractérise. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Lille. Typ. L. Lefort. 1857.



